



ENTRETIEN DE ABDELMADJID TEBBOUNE À AL-JAZEERA
**LES PRINCIPALES QUESTIONS
 NATIONALES ET RÉGIONALES
 SOULEVÉES**

Page 3

**COVID-19
EN ALGÉRIE**

**364 NOUVEAUX
CAS ET 10 DÉCÈS
EN 24 HEURES**

Page 16

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4276 | Mercredi 9 juin 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SAUVER LA VIE DU
JOURNALISTE MAROCAIN
SOULEIMAN RAISSOUNI**

**L'AMDH APPELLE À
UNE INTERVENTION
URGENTE**

Page 16

DISCOURS DE CAMPAGNE



**LA FRANCE
AU BANC
DES
ACCUSÉS**

Page 3

HAUT-CONSEIL DE SÉCURITÉ



TEBBOUNE PRÉSIDE LA RÉUNION

Page 3

**RETOUR DE LA DIASPORA
EN ALGÉRIE
LES CONDITIONS
VONT SE
NORMALISER
PROCHAINEMENT**



**HÉBERGEMENT
DES CONFINÉS
EN ALGÉRIE
LE GROUPE HTT
RÉPOND AUX
CRITIQUES**

Page 5



2

nouveaux holdings
installés par le
Groupe Sonelgaz.

88

morts au Nigeria
dans une attaque
de groupes armés.

800

élèves aux besoins
spécifiques ont passé
les épreuves de la 5^e

Deuxième édition de la course des artistes à Alger

Des artistes, des athlètes, des journalistes et autres intellectuels ont pris part, samedi à Alger, à la deuxième édition de la course des artistes, en célébration de la Journée nationale des artistes, qui coïncide avec le 8 juin de chaque année. Organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts par l'APC d'Alger-Centre, en collaboration avec l'Office de promotion culturelle et artistique et l'Office Riadh El Feth, cette édition s'est déroulée dans une ambiance festive aux Bois des arcades sur un circuit de 3 kilomètres avec 278 participants. Les cinq premières places sont revenues, dans la catégorie féminine à Sara Ayachi (journaliste), Sabrina Rafine (artiste), Nadia Siassi (journaliste), Rym Ammari (artiste) et Fatiha Mouassa (journaliste), dans celle des hommes à Akram Sekhri, (universitaire), Yacine Belhi (médecin et artiste), Islem Hakkoumi (artiste), Billel Belkhatemi (organisateur de spectacles) et Abderrahmane Belhimer (Artiste). Côté athlètes professionnels Amira Berrouane, Cherifa Bouziane, Mounia Boukhari, et Karima Boukhari sont montées sur le podium alors que



Abderrahmane khelaifia, Smail Guerroumi, Said Bouchnafa, Mohamed Tarek et Hamza Halimi ont décroché les premières places chez les hommes.

Le 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert voit le jour à Alger



Le 1^{er} incubateur d'entrepreneuriat vert a été lancé samedi à Alger afin de contribuer à la naissance d'une économie verte et au développement de l'action de proximité vers une action entrepreneur-

riale contribuant la création de la richesse et l'absorption du chômage. Le président de l'Association nationale du travail associatif, Ahmed Malha a indiqué, lors d'une allocution prononcée lors de l'ouverture d'un Colloque national sur le rôle des jeunes, sous le thème "Les leaders des actions vertes dans le développement durable", organisé par l'Association à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, que "les jeunes ont un rôle essentiel dans la commercialisation innovante verte, comme mécanisme, à même de concrétiser une pérennité des startups". Lors de ce colloque qui a vu la présence de plus de 50 participants de 20 associations nationales, M. Malha a révélé qu'un nombre considérable de jeunes ont bénéficié dans le cadre du micro-crédit "Angem", de financement de projets en adéquation avec l'option de l'économie verte, citant à ce propos, le projet d'extraction d'huiles essentielles "comme un modèle réussi". L'Association nationale du travail associatif a bénéficié d'un projet soutenu par l'Onu, et qui englobe 6 wilayas au niveau des zones sahariennes.

Des caméras de vidéosurveillance dans les gares ferroviaires

La Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) est en passe de doter un nombre considérable de gares ferroviaires à grande affluence de caméras de vidéosurveillance haute définition. Ce projet d'envergure, qui sera réalisé en coordination avec les services de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, prévoit l'installation de caméras de vidéosurveillance haute résolution au niveau des gares à forte affluence en vue de lutter contre les actes malveillants et les agressions contre les personnes et les équipements. En cas d'agressions, les services de sécurité de la SNTF remettent les enregistrements des caméras de surveillance aux services de sécurité pour arrêter et punir leurs auteurs. Le Code pénal algérien prévoit des peines sévères contre les auteurs de tels actes malveillants, précisant que "sont punis de l'emprisonnement de 5 ans à 10 ans et d'une amende de 500.000 DA, les individus coupables d'agressions commises contre des personnes ou des équipements ou de tout acte constituant un danger pour l'intégrité et la sécurité des trains". Depuis la reprise du trafic ferroviaire, le 3 janvier der-



nier, il a été recensé 86 cas de jet de pierre sur des trains à travers le territoire national, faisant 3 blessés parmi les travailleurs des chemins de fer.

Abderrahmane Hamzaoui, Cdt des SMA

"L'Algérie s'apprête à élire ses représentants à l'Assemblée populaire nationale et il est du devoir de la société civile, considérée comme un partenaire fondamental, de promouvoir le devoir civilisationnel qui est celui de voter et d'exprimer son opinion."

D
I
X
I
T

Une usine prise d'assaut... par erreur, par l'US Army

L'affaire fait grand bruit en Bulgarie, malgré les excuses présentées par l'armée américaine. Des militaires de l'US Army ont pris d'assaut, par erreur... une usine d'huile d'olive, dans le cadre d'un exercice ! Les faits remontent au 11 mai dernier. Ce jour-là, un exercice multinational dirigé par l'armée américaine se déroulait simultanément en Estonie, Bulgarie et Roumanie. Problème de communication ou d'orientation, des soldats sont entrés dans une usine qui jouxte l'aéroport. Et la prise d'assaut a été filmée par les caméras de sécurité du site. 7 soldats américains ont sauté par-dessus la clôture et sont entrés dans l'usine. Ils étaient lourdement armés et ont ordonné aux employés de s'asseoir. Tout le monde était terrifié. Les soldats ont fouillé tous les locaux, puis sont repartis par où ils étaient entrés.

Il laisse les commandes d'un train lancé à 150 km/h pour aller aux WC

Le conducteur d'un Shinkansen, un train à grande vitesse au Japon, a quitté son poste en plein trajet pour aller aux toilettes. En son absence, il a confié les commandes du train à un employé non qualifié. L'affaire aurait pu passer inaperçue, mais le train a eu une minute de retard. Cela a automatiquement déclenché une enquête dans le pays connu pour sa ponctualité. Il en est ressorti que l'homme s'était absenté pendant 3 minutes alors que le train, qui transportait 160 passagers, roulait à 150 km/h.

DISCOURS DE CAMPAGNE

La France au banc des accusés

La campagne électorale, qui a pris fin hier, a permis aux uns et aux autres de développer des discours qu'ils croient utiles et nécessaires en vue de susciter l'adhésion des électeurs le jour du vote, soit samedi prochain.

PAR KAMEL HAMED

Des thèmes forts et variés ont été développés par les partis politiques et les candidats indépendants touchant tous les secteurs et domaines. Les relations de l'Algérie avec certains pays étrangers ont été eux aussi abordées. A ce titre la palme est incontestablement revenue à la France puisqu'il a été sans conteste le pays qui a été le plus cité durant ces trois semaines de campagne électorale. Certains ne sont pas allés avec le dos de la cuillère pour fustiger ce pays en le classant résolument comme un pays ennemi. Il en a été ainsi avec notamment les partis de la mouvance islamiste. D'autres partis politiques, plus nuancés dans leurs discours et plus modérés dans leurs propos, n'ont cependant pas épargné la France lui reprochant surtout ses velléités d'ingérence dans les affaires internes du pays. C'est dire que les relations de l'Algérie avec la France n'ont pas, loin s'en faut, laissés insensibles les leaders politiques qui espéraient ainsi capter davantage l'électorat cela sachant que cette question des relations avec l'ancienne puissance coloniale garde un grand attrait



auprès de l'opinion publique nationale. Les islamistes ont été les plus enclins à développer un discours assez dur à l'endroit de la France au point de la considérer comme un pays ennemi. Le MSP et le mouvement El Bina notamment s'inscrivent résolument dans ce registre. "Certains m'ont conseillé de nuancer et de modérer mon propos sur la France" a indiqué Makri dans un de ses discours électoraux.

Mais, pour lui "il n'est pas question de faire marche arrière, car je le dis et je le répète la France est notre ennemi" a-t-il soutenu comme pour signifier que c'est une question de principe et de conviction. Abdelkader Bengrina a, lui aussi, évoqué à plusieurs reprises la relation avec la France en n'hésitant pas à reprocher à ce pays d'avoir toujours une vision néo-colonialiste. Les partis dits nationalistes, à l'exemple du FLN et du RND, ont, eux

aussi, épinglés parfois la France sans toutefois, il est vrai, user d'un ton similaire à celui du MSP par exemple. Abdelaziz Belaïd, président du front El Moustakbal, interrogé il y a quelques jours sur la relation de l'Algérie avec la France, n'a pas versé dans la diatribe en estimant que cela reste tributaire du développement des rapports de force. "C'est à nous d'être forts pour que la France change son regard", a-t-il indiqué. Comme quoi si on reste faibles le France nous regardera toujours avec dédain. Ce thème des relations avec la France s'explique aussi par le contexte politique actuel marqué par la montée en puissance des milieux néocolonialistes en France et qui s'en prennent périodiquement à l'Algérie. Cela outre le fait que ce thème, de par l'histoire commune, a toujours suscité des débats passionnés et controversés.

K. H.

HAUT-CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le Président Tebboune préside la réunion

Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier une réunion du Haut-Conseil de sécurité consacrée à l'évaluation des préparatifs des élections législatives de samedi prochain, a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mardi 8 juin 2021, une réunion du Haut-Conseil de sécurité

consacrée à l'évaluation des préparatifs des élections législatives du 12 juin 2021", a précisé le communiqué.

"Après avoir écouté les interventions des membres du Haut-Conseil de sécurité, le président de la République a donné des instructions au ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et aux responsables des corps de sécurité pour la sécurisation de l'opération électorale, notamment des bureaux de vote, conformément aux dispositions de la loi régissant et encadrant les élections qui garantit

à l'électeur la liberté de vote et criminalise toute atteinte à l'exercice de droit consacré par la Constitution", a ajouté la même source.

"Soulignant l'importance de ce rendez-vous électoral majeur, le Président Tebboune a affirmé que toutes les garanties constitutionnelles, juridiques et réglementaires sont à même de protéger la volonté populaire et la régularité de l'opération électorale, en concrétisation des dispositions des articles 7 et 8 de la Constitution", a conclu le communiqué.

R. N.

ENTRETIEN DE ABDELMADJID TEBBOUNE À AL-JAZEERA

Les principales questions nationales et régionales soulevées

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a accordé un entretien à la chaîne de télévision qatarie Al-Jazeera, attendu mardi soir, et dans lequel il a abordé des questions nationales, régionales et arabes, notamment le dossier libyen et la question palestinienne, a annoncé la chaîne.

Le président de la République a également évoqué le Hirak authentique béni qui "a sauvé l'Algérie d'une véritable catastrophe ayant failli anéantir l'État", et qui a "trionphé par son pacifisme".

Concernant la crise libyenne, le président

de la République a rappelé la position de l'Algérie qui "refuse que Tripoli soit la première capitale africaine et maghrébine occupée par des mercenaires", ajoutant que l'Algérie "allait intervenir d'une façon ou d'une autre et n'allait pas rester les bras croisés".

Tripoli était une ligne rouge

Quand "l'Algérie a dit que Tripoli était une ligne rouge, elle l'était vraiment et les concernés ont saisi le message", a-t-il affirmé. S'agissant de la question palestinienne, le chef de l'État a soutenu que "la

position de l'Algérie est constante, imprescriptible et immuable".

Palestine : la position de l'Algérie est immuable

Rappelant l'accord conclu dans le cadre de la Ligue arabe sur la base du principe de "la terre contre la paix" qui prévoit l'établissement de l'État de Palestine comme préalable à la paix, il a souligné qu'"il n'y a hélas aujourd'hui ni paix ni terre", d'où les interrogations sur l'utilité de la normalisation.

R. N.

RACHID LOURARI :

Le taux de participation aux législatives "dépassera les 50 %"

L'expert en droit constitutionnel, Rachid Lourari, a déclaré que le taux de participation aux élections législatives prévues le 12 juin dépasserait les 50 % pour un certain nombre de raisons.

Lors de son intervention à la radio chaîne 1, l'expert a expliqué qu'il y a un certain nombre de raisons qui rendront le taux de participation aux législatures à venir, élevé, comme suit : retrait de 7 millions de formulaires pour recueillir des signatures, ce qui signifie qu'il y a 7 millions d'électeurs garantis, et avec lui une autre personne de la même famille, ce qui signifie la participation d'environ 14 millions d'électeurs.

Il y a une forte participation de jeunes aux candidatures, ce qui pourrait augmenter le taux de participation à ces législatures.

LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

Départ des bureaux itinérants vers Ouargla, Illizi et Djanet

Les caravanes des bureaux de vote itinérants ont pris, mardi matin, la route vers les daïras frontalières à Ouargla Illizi et Djanet afin de permettre aux électeurs des circonscriptions électorales isolées d'accomplir, dès demain, leur devoir électoral, dans le cadre des législatives du 12 juin.

La première caravane de 6 bureaux itinérants a pris le départ d'Ouargla vers la daïra frontalière d'El-Borma, 420 kilomètres au sud-est du chef-lieu de wilaya, pour permettre aux populations de cette région d'accomplir leur devoir civique.

Les "six bureaux itinérants, où les opérations de vote sont réglementairement avancées de 72 heures de la date du scrutin, totalisent un électoral de 10.969 inscrits", a fait savoir le délégué de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Ali Chems. Ils ont été dotés de tous les équipements et moyens nécessaires pour le bon déroulement de ce rendez-vous électoral et permettre aux populations nomades et des personnels de l'Armée nationale populaire déployés dans cette région frontalière avec la Tunisie, d'accomplir leur devoir dans de bonnes conditions.

La wilaya d'Ouargla compte un électoral de 208.193 inscrits, répartis sur 84 centres électoraux coiffant 490 bureaux de vote, dont les six itinérants déployés dans la daïra d'El-Borma, selon les données de l'Anie.

Un total de 34 listes (20 partisans et 14 indépendantes) sont en lice pour ces législatives, pour briguer l'un des trois sièges prévus pour la wilaya à la future Assemblée populaire nationale.

9 autres bureaux itinérants ont pris le départ pour sillonner la nouvelle wilaya de Djanet afin de permettre aux 10.665 inscrits de voter à partir de mercredi. Les bureaux itinérants d'Illizi ont pris, depuis ce matin, le cap vers l'extrême est de la wilaya pour permettre au corps électoral local de voter et choisir leurs représentants dans l'Assemblée élue.

R. N.

AMMAR BELHIMER :

"Les parties qui ont misé sur l'annulation ou le report des législatives ont échoué"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a affirmé que les tentatives des parties "haineuses" qui ont misé sur l'annulation ou le report des élections législatives du 12 juin courant, ont échoué...

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre soulignera le rôle des médias algériens pour faire face à ces attaques "hostiles et de désinformation" qui ciblent le pays.

Conscient "qu'il est le seul à décider de son avenir, le peuple algérien n'a pas besoin de tuteurs ou de ceux qui décident à sa place", a déclaré Belhimer dans un entretien au journal *Echabab El Djazairi* à la veille des élections législatives.

Ceux qui ont misé sur l'annulation ou le report des législatives du 12 juin "sont connus auprès de l'opinion publique pour ne pas vouloir du bien à ce pays", a-t-il dit.

Rappelant l'importance de ces élections "décisives" qui ont vu la participation de l'élite du pays parmi les diplômés universitaires, en mobilisant un grand public tout au long de cette campagne électorale, M. Belhimer a souligné que "ces parties haineuses auront leur réponse le 12 juin". Evoquant les attaques médiatiques qui ciblent l'Algérie, le ministre a souligné que faire face à ces guerres cybernétiques "hostiles et de désinformation" est désormais "un engagement professionnel et un devoir national que doivent accomplir les différents médias, en faisant preuve d'un professionnalisme qui exige la maîtrise du numérique, notamment concernant la sécurisation des sites d'information et la mise en échec des tentatives de piratage et de sabotage".

Il a évoqué la responsabilité des médias algériens publics et privés qui jouent un rôle "positif" dans la défense de l'intérêt national qui "rassemble tous les Algériens loyaux, quelle que soit leur appartenance, leur orientation et leur position".

Il a précisé que ces guerres médiatiques et attaques cybernétiques sont mises à nu par des sites d'information algériens nouvellement créés.

Le ministre de la Communication a évoqué l'avant-projet de loi sur la publicité, en cours d'examen, qui vise à "remédier aux dysfonctionnements et aux pratiques du passé qui sont en contradiction avec le travail d'information", précisant que la nouvelle loi organique régissant le secteur de la publicité "sera promulguée après les Législatives du 12 juin".

M. Belhimer a également souligné l'importance que revêt ce texte de loi affirmant que "nous comptons beaucoup sur la loi sur la publicité pour la régulation du travail médiatique et le contrôle de ce marché".

Depuis janvier dernier, nous avons commencé à travailler avec les 15 normes de distributions arrêtées pour la publicité



publique". Face à l'augmentation du nombre de sites électroniques enregistrés auprès de la tutelle, et dans le souci de mieux organiser l'opération de création de ces sites en Algérie, le premier responsable du secteur a révélé la mise en place d'un nouveau mécanisme, appelé "tableau de bord" pour ces sites, supervisé par une équipe de spécialistes, ce qui permettra de connaître l'activité de chaque site pour une "distribution juste et équitable" de la publicité publique.

Il a ajouté qu'il est procédé actuellement à "l'activation de ce mécanisme pour connaître le volume de production médiatique de chaque site et au recrutement de journalistes professionnels".

Par ailleurs et en ce qui concerne le lectorat des journaux qui ne cesse de s'affaiblir en raison de l'orientation des lecteurs vers la presse électronique, le ministre a passé en revue les statistiques publiées par les imprimeries publiques, qui révèlent une diminution de la consommation du papier destiné à la presse écrite durant la période 2010-2020, de 59.000 à 12.000 tonnes en 2018, avec un recul du nombre de titres, qui est passé de 136 titres en 2019 à 80 en 2020.

Il a également indiqué que la "plupart de ces titres sont imprimés sans tirage ou ne

trouvent pas de lectorat, alors qu'ils bénéficient de la publicité publique, ce qui est inacceptable", a-t-il affirmé.

Les chiffres indiquent que le nombre d'internautes en Algérie dépasse 26 millions de personnes en 2021, ce qui n'est pas propre à l'Algérie seulement, étant donné que le monde entier est orienté vers l'investissement publicitaire dans lequel la presse en papier, ne représente que 5 %. Par ailleurs, le ministre est revenu sur la question de la communication institutionnelle et son importance dans le projet de modernisation de l'Administration et de l'amélioration de la relation du citoyen avec les institutions et les instances officielles.

Il a rappelé, à cet égard, les efforts du gouvernement visant à développer le système de communication, à travers la numérisation des différents secteurs et services et la mise en place du cadre légal et juridique indispensable à l'éradication du spectre de la bureaucratie.

Partant, ce projet prévoit également un plan de développement des capacités humaines, "en mettant l'homme qu'il faut à la place qu'il faut et en restructurant l'Administration avec ses différentes branches, tout en focalisant sur l'importance de la formation".

Dans un autre contexte relatif à la généralisation et à l'unification de la carte de journaliste professionnel, M. Belhimer a rappelé que son département s'attelle à "assainir le secteur des intrus et à réhabiliter la profession et les professionnels du métier (journalistes, techniciens, photographes...)".

Dans cette optique, le "secteur poursuit le travail au sein d'ateliers spécialisés, en vue de définir la profession de journaliste ainsi que le cadre juridique qui lui assure tous ses droits et le protège de l'exploitation, du chantage et de la marginalisation", ajoute le ministre de la Communication qui a tenu à souligner que "le projet de l'Algérie nouvelle ne se construit qu'avec une presse forte et avec des journalistes professionnels pourvus d'une vision prospective leur permettant de contribuer au processus de construction et de redressement, et d'un professionnalisme et d'une responsabilité leur permettant par ailleurs d'être une autorité active".

Le premier responsable du secteur s'est engagé à permettre aux journalistes, à l'avenir, d'accéder à la carte de journaliste professionnel et à "éloigner ceux qui ont exploité le vide et méprisé le métier de journaliste du temps de la issaba".

L. B.

VACCINATION ANTI-COVID-19 :

La campagne s'accélère en Algérie

PAR IDIR AMMOUR

La campagne nationale de vaccination contre le Covid-19, qui a pris énormément de retard comparativement à d'autres pays, notamment dans la région, a pris son envol au niveau de 20 wilayas à travers le pays. Pour tenter de rectifier le tir, les pouvoirs publics donnent un coup d'accélérateur à la campagne de vaccination contre le Covid-19 dont la situation toujours préoccupante selon les différentes déclarations des services concernés. A cet effet, des chapiteaux ont été déployés à proximité des établissements hospitaliers, et des salles de sports ont été réquisitionnées pour accueillir des milliers, voire des

millions d'Algériens. Pour rappel, la vaccination a été lancée le 30 janvier dernier à travers les structures de santé de proximité. Elle devait toucher, en premier lieu, les populations cibles prioritaires, notamment le personnel de santé, le personnel assurant les activités essentielles et stratégiques du pays, les personnes âgées de 65 ans et plus, et les malades chroniques âgés de plus de 18 ans, malheureusement pour des raisons qu'on ignore, la cadence peine depuis à atteindre les résultats escomptés. Face à cette situation, il était temps d'envisager de nouvelles options afin d'atteindre l'objectif fixé : celui d'immuniser un grand nombre de personnes sur une courte période. Dédiés à

la vaccination massive de la population, ces sites de proximité ont adopté le même protocole de vaccination appliqué dans tous les centres vaccinateurs. Les candidats à l'acte vaccinal seront d'abord soumis à une consultation médicale pré-vaccination. Ils auront également droit à un interrogatoire pour déterminer leur identité et recueillir des données sur leurs antécédents médicaux, avant de leur administrer la dose de vaccin. Ils seront ensuite gardés en observation durant 30 minutes. Ces chapiteaux sont également équipés de salles de réanimation afin de faire face à d'éventuels malaises ou à des manifestations post vaccinales indésirables.

I. A.

RETOUR DE LA DIASPORA EN ALGÉRIE

Une prise en charge sanitaire correcte



Les conditions du retour de la diaspora une semaine après l'ouverture des frontières se déroulent sans encombres. La prise en charge sanitaire se déroule dans des conditions normales.

PAR FAYCAL ABDELGHANI

C'est ce qu'ont indiqué de nombreux témoignages à la presse nationale. L'Association des étudiants algériens de France a publié un communiqué avant-hier où elle assure que "le retour des étudiants, soit pour des vacances ou des visites familiales, est assuré pleinement par les autorités" mais souligne en même temps "le manque de places sur les avions malgré les 5 vols réguliers qui sont programmés". De leur côté, le collectif de la diaspora algérienne

à l'étranger a déclaré dans une tribune publique que "les conditions de retour malgré leur sévérité se réalisent plutôt bien mais il faut que les autorités prennent la décision de faire baisser les prix des billets qui restent chers par rapport à d'autres contrées".

En effet, le coût du pack voyage plus le confinement sanitaire obligatoire de 5 jours pose problème en général, la diaspora algérienne surtout en France réclame de "revoir ces tarifs". Les témoins après leur retour et après avoir entamé leur confinement sanitaire se plaignent surtout des prix exorbitants. "On ne comprend pas pourquoi les autorités nous font payer ce prix alors que d'autres pays ne l'ont pas fait" témoigne un jeune cadre algérien installé à Paris, membre du Collectif de la diaspora. Il affirme certes que "la prise en charge dans les hôtels est correcte en matière d'hébergement et de restauration avec une prise en charge médicale tout les jours". Il est à noter qu'un pack moyen

coûte actuellement 708 euros, ce qui n'est pas du goût de tout le monde. D'autres estiment que les scènes de bousculade devant les agences de la compagnie algérienne dans les principales villes françaises ont été vécues dernièrement comme "honteuses" et ne pouvaient pas cacher le désarroi des Algériens vivant à l'étranger. Certains expliquent dans leur témoignage "qu'Air Algérie ne pouvait pas prendre en charge les milliers de clients qui déferlaient chaque jour pour un retour immédiat". Il fallait réserver à l'avance et attendre une confirmation pour un retour qui doit se faire au courant de ce mois et celui du mois de juillet. Pour d'autres, la réservation sur le Net est le moyen le plus sûr mais face à la demande traitée chaque jour "son efficacité reste problématique". Il faudra ainsi attendre dans les jours à venir et selon l'évolution de la situation sanitaire une normalisation qui est souhaitée par tous.

F. A.

HÉBERGEMENT DES CONFINÉS EN ALGÉRIE

Le groupe HTT répond aux critiques

PAR CHAHINE ASTOUATI

L'Algérie a rouvert partiellement ses frontières avec six vols hebdomadaires vers quatre pays : la France, la Tunisie, l'Espagne et la Turquie. Deux autres vols Alger - Francfort et Alger - Rome ont été également programmés par Air Algérie. Les passagers arrivant en Algérie sont soumis à un confinement obligatoire de cinq jours dans des hôtels publics. Sur les réseaux sociaux, des passagers ont exprimé leur mécontentement des conditions d'accueil et d'hébergement. Dans une vidéo largement partagée sur les réseaux sociaux, une femme, dont le visage est entièrement couvert par un masque, a raconté ce qu'elle a subi dans un hôtel réquisitionné pour héberger les confinés. Des critiques qui ont fait le buzz et suscité la réaction du groupe public HTT (Hôtellerie, tourisme et thermalisme), propriétaire des hôtels publics dédiés à l'accueil des Algériens de retour de l'étranger. "Suite aux remarques formulées à travers les réseaux sociaux par une citoyenne rapatriée le 3 juin 2021 en pro-

venance d'Istanbul et confinée dans l'hôtel Mazfran Zéralda, le groupe souhaite réagir sur les deux volets dont il est responsable à savoir l'hébergement et la restauration", indique le Groupe HTT dans un communiqué diffusé ce lundi.

Il indique que les bus transportant 197 passagers sont arrivés à "16h30 au niveau de l'hôtel. Les passagers sont réceptionnés par vagues de cinquante personnes pour respecter les mesures de distanciation au niveau de la réception de l'hôtel et pour faciliter l'accomplissement des formalités liées à l'affectation des chambres et des fiches de police", détaille le groupe public. Le Groupe HTT explique dans ce cadre que "le temps d'attente dont il est fait mention est uniquement lié au temps d'admission et non à une mauvaise organisation", précisant qu'"une expérience dans ce domaine est à mettre à l'actif de cet hôtel qui a géré des dizaines d'opérations de confinement en 2020 avec succès".

Les conditions d'hébergement "sont par ailleurs tout à fait respectables, les bungalows dont il est fait mention ont été réhabilités dans le cadre du programme de

modernisation", assure par ailleurs la même source, soulignant que "selon les propres aveux de la citoyenne ces bungalows étaient propres et nettoyés".

Le groupe public explique aussi que pour l'affectation des chambres double ou individuelle, le choix est "laissé aux citoyens selon leur convenance". Il assure qu'"il n'a jamais été question d'imposer une option".

Les familles, selon le nombre d'enfants, "sont hébergées en suites et bungalows", met en avant également le Groupe HTT, qui aborde aussi le côté restauration des personnes confinées dont il a la responsabilité.

Enfin, le groupe public détaille le menu du dîner qui a été servi aux confinés le 3 juin, en indiquant qu'il était constitué, en plus de la "salade de crudités citée par l'intéressée, d'un plat principal (blanquette de veau) accompagné d'un dessert (fruit de saison), servi dans les chambres (service room)". "Le petit déjeuner est également servi au niveau des bungalows", indique le Groupe HTT.

C. A.

REPRISE DES VOLS INTERNATIONAUX

Nouvelle liaison Alger-Rome-Alger

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé hier l'ouverture de la vente de billets sur la ligne Alger-Rome-Alger, dans le cadre de l'ouverture partielle des frontières et la reprise des vols internationaux.

Cette "nouvelle liaison est prévue tous les samedis à partir du 12 juin prochain", a précisé la compagnie nationale dans une publication sur ses comptes officiels sur les réseaux sociaux.

A rappeler que la reprise des vols d'Air Algérie s'est effectuée à partir du 1^{er} juin en cours.

Les vols déjà assurés sont Constantine-Tunis-Constantine tous les vendredis, Alger-Istanbul-Alger (tous les dimanches), Alger-Paris (Orly)-Alger (tous les mardis et jeudis), Alger-Marseille-Oran (tous les samedis) et Alger-Barcelone-Alger (tous les mercredis) ainsi que Alger-Frankfurt-Alger (tous les mercredis).

ACCIDENTS DE LA ROUTE 37 décès et 1.514 blessés en une semaine

37 personnes sont décédées et 1.514 autres sont blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers tout le pays durant la période allant du 30 mai au 5 juin, a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tébessa où 5 personnes sont décédées et 35 autres blessées.

Les secours de la Protection civile ont effectué, du 30 mai au 5 juin, 1.387 interventions pour procéder à l'extinction de 1.102 incendies urbains, industriels et autres.

Dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 310 opérations de sensibilisation à travers le territoire national portant sur la pandémie Covid-19, rappelant aux citoyens la nécessité du respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale.

Les équipes de la Protection civile ont aussi mené 401 opérations de désinfection générale à travers le territoire national, ajoute la même source, soulignant que ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles.

La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 1.479 agents de la Protection civile, 231 ambulances et 170 engins d'incendies, conclut le communiqué.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Direction de l'éducation d'Alger Ouest
Service de programmation et suivi
NIF : 410 002 000 016 085

Avis D'annulation avis d'appel d'offre

La direction d'Alger Ouest informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres relatif à L'opération : Renouvellement des équipements et mobilier scolaires des établissements du moyen-lot unique publié dans les quotidiens nationaux : **الديار** (en langue nationale) le 2019/12/10 et Midi libre (en français) le 10/12/2019 **est annulé** conformément à l'article 73 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations des services publics.

Midi Libre n° 4276 - Mercredi 9 juin 2021 - Anep 2116 010 563

MIDI
MIDI LIBRE



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS DE CONCOURS NATIONAL RESTREINT D'ARCHITECTURE POUR ETUDE ,SUIVI ET REALISATION D'UNE POLYCLINIQUE AU NIVEAU DU SITE 8750 LOGEMENTS POLE URBAIN HOUARI BOUMEDIENE - WILAYA DE DJELFA - CITES D'HABITAT INTEGREES, PROGRAMME (2021 N° 37 /2021

L'opération n° :NE : 5.733.5.262.027.36 et dont le libellé est : Etude , suivi et réalisation d'une polyclinique au niveau du site 8750 logements pole urbain Houari Boumediene , wilaya de djelfa - cités d'habitat intégrées , programme 2021

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis de concours nationale restreint d'architecture pour **étude , suivi pour la réalisation d'une polyclinique au niveau du site 8750 logements pole urbain Houari Boumediene , wilaya de djelfa - cités d'habitat intégrées , programme 2021**

- Ne sont éligibles au présent concours nationale restreint des architectes s'adresse aux architecte agréés seuls ou en groupement , (Architectes agréés avec Architectes agréés ou Architectes agréés avec ingénieurs génie civil agréés) ainsi qu'aux bureaux d'études publics en architecture , présentant les capacités professionnelles, financières et techniques minimales suivantes :

1) Capacité professionnelle:

- Pour les architectes agréés, justifier :
 - De l'agrément de l'année en cours ;
 - Et d'un protocole d'accord en cas de groupement et/ou statut en cas de société(SCP).
- Pour les bureaux d'études publics, justifier :
 - Du statut d'entreprise public économique (EPE) du bureau d'études ou d'un décret de création;
 - Et de l'extrait du registre de commerce portant code architecture (607009).
- attestation de visite du site

2) Capacité financière:

Avoir cumulé un chiffre d'affaire égale ou supérieur à : **2.000.000.00 DA** justifiés par des bilans et les références bancaires.

En prenant en compte les trois meilleurs chiffres d'affaires des cinq dernières années à partir de la date de l'annonce .

3) Capacités techniques:

- **Références professionnelles :**
Avoir assuré la maîtrise d'œuvre (étude et suivi) d'un projet de même catégorie (C) ou plus, ou 02 projets de catégorie directement inférieure (B).
Les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par :
 - Soit par des maitres d'ouvrage publics ;
 - Soit par des maitre d'ouvrage privés l' attestations confirmée par les DUAC
- **Moyens humains:**
Disposant d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :
 - Un architecte ou un ingénieur en G.C (chef de projet) justifiant d'une expérience minimale de (04) quatre ans, un technicien ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant d'une expérience minimale de (03) trois ans
 - justificatives (Diplôme, Attestation de travail, attestations d'affiliation à la CNAS valides)
 - L'expérience compte calculée par a rapport les certificat de travail .

- Les certificats équivalents sont acceptables en termes de capacité humaine

- L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente, il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.

- Les moyens humains ayant servi à la candidature ne sont pas pris en considération lors de l'évaluation de l'offre technique.

- **Moyens matériels:**

Justifier de l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte (acte de propriété, contrat de location .

Dans le cadre d'un groupement :

Les candidats doivent présenter leurs offres en groupement, conformément aux articles 37, 57 & 81 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

- Protocole d'accord pour les groupements .

pour justifier de éligibilité du soumissionnaire sen groupement momentané d'architectes et/ou de bureaux d'études il sera tenu compte des capacités de l'ensemble des membres du groupement

- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa cité Berebih Djelfa - bureau des marchés 1^{er} étage bureaux N° 15

- L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de concours nationale restreint des architectes, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention Soumission à ne pas ouvrir, cette enveloppe scellée identifiée : **candidature**

Le candidat intéressés par le présent concours sont invite dans un première phase à remettre uniquement le dossier de candidature qui doit comportes les pièces suivantes :

1. Une déclaration de candidature selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
2. Une déclaration de probité selon modèle, remplie, datée, signée par le candidat et portant son cachet ;
3. Une copie du statut .
4. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.

Toutes les pièces administratives demandées doivent être valides.

• **Dépôt d'offres :** Les offres doivent être déposée au niveau de :

Direction des équipements publics wilaya de djelfa
Adresse dont le siège est sis Cité Berebih service marché Djelfa.

La date de dépôt des offres est fixée au 10 jour de 8 h à 12 h qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des Equipements Publics

Après l'ouverture des plis des dossiers de candidatures et leur évaluation, seuls les candidats qualifié, sont invités par courrier et à travers un avis de presse précisant la date et l'heure limite de dépôt des offres, à remettre les plis de l'offre technique, des prestations et de l'offre financière.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis .

Midi Libre n° 4276 - Mercredi 9 juin 2021 - Anep 2116 010 532

MINE D'AMESMESSA

40 tonnes de minerais d'or réceptionnés par l'Enor

Les mines d'or d'Amesmessas et de Tirek, situées dans la région du Hoggar, près de Tamanrasset, sont les principaux sites aurifères en Algérie qui peuvent attirer des investisseurs nationaux et étrangers.

PAR RIAD EL HADI

Des formes de partenariat avec des firmes internationales ont été envisagées récemment, notamment avec des entreprises sud-africaines. L'Entreprise d'exploitation des mines d'or (Enor), vient de recevoir les premières expéditions du minerai aurifère produites par les micro-entreprises d'exploitation minière artisanale dans son usine de traitement à Amesmessas (In-Guezzam), a indiqué le ministère de l'Énergie et des Mines.

Une quantité totale de plus de 40 tonnes à une teneur moyenne de 11,8 g/tonnes a été fournie par deux micro-entreprises, la première avec 22,850 tonnes et une teneur de 13,725 g/t et la deuxième avec 17,380 tonnes avec une teneur de 9,462 g/t.

Le communiqué a rappelé que le ministère de l'Énergie et des Mines prévoit d'atteindre une production d'or pour l'année en cours de l'ordre de 250 kg dans un premier temps pour passer à 500 kg l'année prochaine.

Le ministère de l'Énergie et des Mines avait annoncé, la semaine passée, la signature de 36 contrats commerciaux entre l'Enor et des micro-entreprises pour l'achat des pépites d'or produites



dans le cadre de l'ouverture du domaine d'exploitation minière artisanale de l'or au profit des jeunes des régions du Sud.

Atteindre 500 kg de production aurifère

Le secteur des Mines a élaboré un programme pour augmenter la production aurifère nationale et couvrir la demande sur ce métal précieux, l'objectif étant d'atteindre une production de 500 kg par an, a indiqué Mohamed Arkab.

Le secteur a entamé l'octroi de 218 licences minières d'exploitation d'or, a indiqué le ministre qui était invité du forum du quotidien *Echaab*.

Dans ce cadre, les jeunes concernés par l'opération seront soumis à une mise à niveau et une formation en partenariat avec le ministère de la Formation professionnelle dans les domaines de la prospection et de la préservation de l'environnement, en collaboration avec l'Agence nationale des activités minières (Anam) qui les

accompagnera pour une exploitation optimale et conforme au cahier des charges. En 2020, la production aurifère nationale a atteint 58 kg, dont 17 kg ont été récupérés dans le cadre des opérations menées par l'Armée nationale populaire (ANP) pour la récupération du brut pillé.

Le ministre a révélé l'existence d'un stock national aurifère souterrain considérable estimé à 124 tonnes, particulièrement dans les wilayas de Tamanrasset et d'Illizi, citant que la mine d'Amesmessas dont les réserves dépassent 45 tonnes et qui fait face à des problèmes techniques qui empêchent d'atteindre la profondeur exigée. Cette mine a "besoin d'un partenaire technologique qualifié pour la prospection à une profondeur de 400 mètres", a indiqué Arkab, précisant que de "nouveaux champs aurifères avaient été découverts à Bordj-Badji-Mokhtar et au sud de Tindouf".

Le secteur qui a élaboré un cahier des charges et lancé un appel d'offres pour la prospection de 5 mines d'or dans le sud algérien, vise, entre autres, à élar-

gir le champ d'exploitation artisanale de l'or, en recourant aux experts en matière de prospection et d'exploration.

Le secteur, indique le ministre, a "déployé de grands efforts pour sensibiliser les jeunes quant au danger du mercure et du cyanure dans l'exploration de l'or, soulignant que le décret exécutif publié dans le *Journal officiel (JO)* en septembre dernier interdit l'utilisation des produits chimiques dans l'extraction de l'or".

Durant les derniers mois, plusieurs visites ont été effectuées avec d'autres secteurs dans les zones d'exploitation de l'or pour sensibiliser les jeunes au risque d'utilisation de ces produits et les interdire sur le plan légal.

R. E.

109^e CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL À GENÈVE

La CGEA représente le patronat algérien

La présidente de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), Saïda Neghza, a pris part, par vidéoconférence, à la 109^e Conférence internationale du travail, tenue lundi à Genève, a indiqué cette organisation patronale dans un communiqué.

Lors de cette conférence, organisée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le thème principal: "Les effets de la pandémie du Covid-19", Mme Neghza, qui était le seul représentant du patronat algérien, selon la même source, a attesté "présenter un exposé sur les effets de la pandémie sur le chômage et la croissance", avant d'appeler à "une plus grande solidarité internationale". Elle a évoqué, dans ce sens, les mesures décidées par le président de la République Abdelmadjid Tebboune "pour la protection de nos populations et en faveur de la sauvegarde des entreprises et des postes de travail", selon le communiqué.

Elle a également cité la contribution de la CGEA "en tant qu'organisation citoyenne", à l'approvisionnement des localités les plus touchées par la pandémie, en vivres et moyens de prévention contre le Covid-19.

La présidente de la CGEA a saisi l'occasion pour "rappeler le calvaire du peuple Palestinien et dénoncer les agressions récurrentes dont il est victime de la part de l'entité sioniste", conclut le communiqué.

R. E.

GROUPE SERPORT

Lancement d'une plateforme d'échanges de données numériques

Une plateforme communautaire portuaire d'échanges de données numériques (APCS) a été lancée par le Groupe Serport, et devrait "apporter une véritable valeur ajoutée aux ports et à leurs utilisateurs", a indiqué à Alger, le P-dg du groupe services portuaires Serport, Djelloul Achour.

"La mise en place de la plateforme par Algerian port community system, filiale du groupe Serport, permettra une meilleure organisation des flux d'information, une dématérialisation du circuit documentaire et une traçabilité du passage des cargaisons, ce qui réduira d'une manière conséquente la durée des opérations commerciales tout en réduisant les coûts", a expliqué Achour, lors d'un point de presse, à l'occasion du lancement officiel de cette plateforme.

Selon les précisions du premier res-

ponsable de Serport, le lancement de la plateforme "s'inscrit dans le cadre des objectifs des pouvoirs publics qui consistent à dématérialiser toutes les opérations portuaires et fédérer les usagers du port dans le but de réduire les surcoûts engendrés par les anciennes pratiques et qui sont évalués à plusieurs millions de dollars".

Il a précisé que la "plateforme APCS a été développée et mise en service par une équipe pluridisciplinaire composée exclusivement des cadres du groupe Serport, notamment des ingénieurs en informatique, des cadres dans les métiers de la logistique portuaire qui ont déjà développé des opérations similaires dans le cadre du système d'information dans le port".

"C'est un projet national à 100%", s'est-il félicité, ajoutant que le recours aux "experts étrangers pour

l'acquisition d'une telle plateforme aurait coûté près de 25 millions d'euros".

Il a rappelé qu'avant ce projet, le pays avait déjà "tenté plusieurs partenariats avec des experts étrangers pour la gestion digitale des ports, mais le recours aux experts étrangers générerait des coûts immédiats".

Soulignant la mission de son groupe, M. Achour a affirmé que "Serport compte moderniser davantage les ports algériens afin de les hisser aux standards internationaux".

Notre "programme compte également promouvoir le positionnement des ports algériens sur le marché mondial et contribuer favorablement au développement du commerce extérieur du pays", a-t-il assuré.

R. E.

MALADIE INFECTIEUSE

La méningite, symptômes, traitement et prévention

Dans de très rares cas, la méningite peut être due à certains types de cancers, une maladie inflammatoire comme le lupus, une infection provenant d'un champignon ou une réaction allergique à un médicament.

La méningite est une inflammation des méninges : les enveloppes de la moelle épinière et du cerveau dans lesquelles circule le liquide céphalo-rachidien.

Dans la plupart des cas, la méningite est due à un virus (méningite virale). La méningite peut aussi être due à une bactérie (méningite bactérienne). La méningite bactérienne est habituellement beaucoup plus grave que la méningite virale et nécessite des soins en urgence extrême.

Dans de très rares cas, la maladie peut être due à certains types de cancers, une maladie inflammatoire comme le lupus, une infection provenant d'un champignon ou une réaction allergique à un médicament.

Méningite d'origine virale

Cette forme de méningite ressemble, au début, à une grippe et entraîne rarement des complications. Généralement, les symp-

tômes de rhume apparaissent puis, s'y associent des signes de méningite. Ces signes disparaissent d'eux-mêmes au bout de 2 semaines. Mais comme au début, on ne sait pas si la méningite est bénigne (due à un virus) ou peut-être grave (due à une bactérie), on hospitalise l'enfant un temps.

La méningite virale touche plus communément les enfants et les jeunes adultes. Comme pour la plupart des maladies virales, cette méningite ne peut pas être soignée avec des antibiotiques. La présente fiche porte essentiellement sur la méningite bactérienne.

Méningite d'origine bactérienne

La méningite d'origine bactérienne est plus grave. Elle peut évoluer extrêmement rapidement, entraîner des complications graves (surdit , atteinte du cerveau,  pilepsie, d fiance mentale, troubles de l'attention ou de l'apprentissage) et parfois mener   la mort (5 % des cas) si elle n'est pas d tect e et soign e   temps. C'est une urgence. Elle touche surtout les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Il existe plusieurs types de m ningites bact riennes, selon la bact rie en cause:

M ningite   pneumocoques (Streptococcus pneumoniae)

La bact rie pneumocoque est la 1re cause de m ningite en Am rique du Nord, tant chez les

adultes que chez les enfants. Elle peut aussi causer des pneumonies et des otites moyennes. La protection immunitaire naturelle contre le pneumocoque est acquise seulement vers l' ge de 5 ans. La susceptibilit  aux infections de ce type est maximale avant l' ge de 2 ans. Il existe  galement des m ningites   Streptococcus pyogenes ou Streptococcus agalactiae.

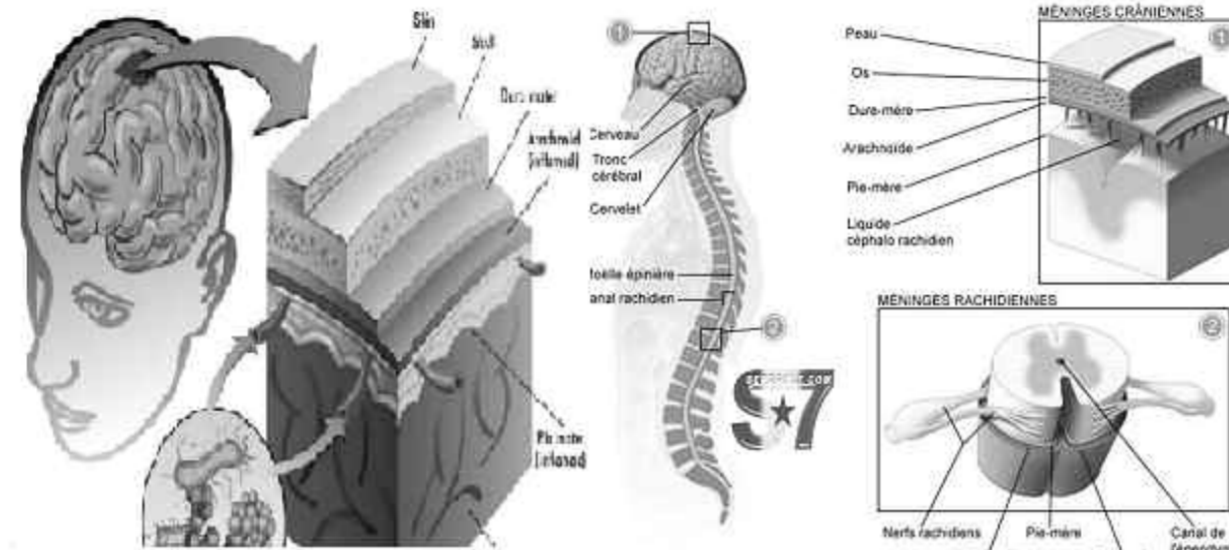
M ningite   Hib (Haemophilus influenzae de type B)

Avant les ann es 90, c' tait la principale forme de m ningite bact rienne chez les enfants de moins de 5 ans. L'usage r pandu du vaccin Hib a consid rablement r duit sa port e. L'H. influenzae est aussi une cause fr quente d'otites, de sinusites et de bronchites. Cependant, notez que le vaccin Hib ne prot ge pas contre ces autres affections, rarement caus es par la souche « de type B » de ce virus;

M ningite   m ningocoques (Neisseria meningitidis)

Cette bact rie est la seule qui entra ne des  pid mies de m ningite. On sait qu'elle est pr sente dans l'arri re-gorge ou le nez de 10 %   25 % de la population, selon l'Organisation Mondiale de la Sant , sans provoquer de maladie. Dans de rares cas, elle submerge les d fenses naturelles de l'organisme et entra ne une m ningite ;

Senegal7.com, les conseils qui vous soignent



Luttons contre la m ningite

Une forme plus grave de l'infection survient si les bact ries atteignent la circulation sanguine et les organes; on parle alors de m ningococc mie. On connaît 13 souches de Neisseria m. Les souches A, B et C sont le plus souvent en cause dans les  pid mies. Les souches de type B et C pr dominent   l'heure actuelle en Am rique et en Europe, tandis que la souche de type A pr domine en Afrique et en Asie.

M ningite   listeria (Listeria monocytogenes)

L'infection au Listeria monocytogenes, ou list riose, est g n ralement b nigne chez un adulte mais peut  tre transmise aux

b b s et aux jeunes enfants, chez qui elle peut entra ner une m ningite. Les femmes enceintes y sont particuli rement vuln rables (20 fois plus que l'ensemble de la population) et peuvent transmettre l'infection   l'enfant   na tre. Cette bact rie se trouvant dans l'eau et le sol peut contaminer les v g taux et les animaux et s'introduire dans la cha ne alimentaire.

Contagion

La m ningite bact rienne peut se transmettre par un contact  troit et prolong  avec une personne infect e. La majorit  des personnes expos es   la bact rie ne contractent pas l'infection.

l'hospitalisation et un traitement par antibiotiques imm diat. Plus le traitement tarde, plus le risque de s quelles neurologiques ou de d c s s'accro t. La baisse d'audition, les probl mes de vision (pouvant aller jusqu'  la c cit ), les difficult s d' locution, les troubles d'apprentissage, l' pilepsie font partie des s quelles possibles. L'infection peut m me provoquer des paralysies ou une gangr ne des mains ou des pieds pouvant requ rir des amputations. Des  tudes indiquent que de 15 %   20 % des nourrissons et des enfants en bas  ge qui survivent   la m ningite bact rienne en gardent des s quelles neurologiques permanentes.

Lorsqu'une infection bact rienne touche le syst me nerveux central, elle peut causer la mort en quelques jours et m me, parfois, en quelques heures. La m ningococcie est mortelle entre 5 et 15 % des cas. Les sympt mes de la m ningite sont li s   l'inflammation anormale des enveloppes du cerveau, les membranes que l'on appelle les m ninges et du liquide c phalo-rachidien contenu entre deux des trois m ninges.

Sympt mes de la m ningite chez les nouveau-n s et les b b s

Les cas peuvent  tre difficiles   d celer, puisque les b b s ne pr sentent pas toujours les sympt mes classiques de la m ningite bact rienne :
*La fi vre

*La raideur au cou
*Le mal de t te (difficile   d tecter chez un tout petit !) : il pleure beaucoup
*Les vomissements
*La somnolence
*Les convulsions
*Les taches rouges ou bleues sur la peau
*La constipation,

Les sympt mes de la m ningite chez les enfants  g s de 2 ans et plus, les adolescents et les adultes
Une m ningite se manifeste g n ralement par trois signes typiques auxquels peuvent s'ajouter d'autres signes moins constants et d pendant de la cause de la m ningite.

Voici les 3 signes de m ningite :

*Un mal de t te qui est le signe le plus rapide   appara tre et le plus constant. Les douleurs sont intenses, diffuses, violentes et continues avec des exacerbations. Elles emp chent de dormir, sont augment es par le bruit et par la lumi re, ainsi que par les mouvements. Elle ne sont pas calm es par les m dicaments anti-douleur et s'accompagnent souvent de douleur de la colonne vert brale et d'une augmentation de la sensibilit  de la peau. Ainsi, la personne malade reste immobile dans le noir et le silence

*Des vomissements qui apparaissent assez t t, mais ils ne

sont pas syst matiques. Ce sont des vomissements dits faciles (sans effort important pour vomir), classiquement en jet, non li s aux repas et facilit s par les changements de posture

*Une raideur de la nuque. Elle est due   la contraction involontaire des muscles du cou qui a pour but d' viter les mouvements et de calmer la douleur. Cette contracture peut  tre douloureuse et se manifeste souvent par une t te un peu en arri re avec un corps en posture de chien de fusil. Les mouvements lat raux sont possibles, mais ils accentuent le mal de t te.

D'autres signes peuvent orienter vers une cause infectieuse et la m ningite :

*Une fi vre   30  ou 40  qui a d but  progressivement. Mais la fi vre n'est pas toujours pr sente d'autant qu'un m dicament a pu  tre pris pour faire baisser la fi vre (parac tamol ou ac taminoph ne par exemple)
*Des sueurs
*Des frissons
*Des douleurs musculaires
*Une rhinopharyngite associ e, ou une sinusite ou une otite
*Une  ruption de la peau
*Des troubles de la conscience (somnolence anormale), jusqu'  au coma.





Les signes avant-coureurs de la méningite ne sont pas toujours ceux que l'on croit

Dans les premières heures de certaines méningites, les malades peuvent souffrir de terribles douleurs abdominales associées à de la fièvre et des douleurs dans les jambes. Des symptômes peu connus entraînés par une souche de méningocoque (W et C) en pleine expansion en Europe.

Chaque année des centaines de personnes souffrent d'une méningite. Cette infection évolue à une vitesse fulgurante tuant 10 % des malades, et ce malgré un traitement approprié administré dans les 48 heures. La méningite est une course contre la montre. Or 19 heures après le début des symptômes, la moitié des malades ne se sont toujours pas rendus à l'hôpital.

Un délai de réaction trop long qui s'explique, entre autres, par la méconnaissance des symptômes de la méningite, et notamment les manifestations atypiques. Car l'infection invasive à méningocoque ne se résume pas à une forte fièvre, des vomissements et une raideur de la nuque. Depuis quelques années, les médecins voient arriver des patients atteints de douleurs abdominales, des diarrhées, décrit le spécialiste. Face à ces manifestations, les praticiens pensent plutôt à une appendicite. Des patients sont d'ailleurs opérés à tort.

Personnes à risque

On peut contracter une méningite à tout âge. Toutefois, le risque est plus élevé dans les populations suivantes :

- *Les enfants de moins de 2 ans
- *Les adolescents et les jeunes adultes âgés de 18 ans à 24 ans
- *Les personnes âgées
- *Les collégiens vivant en dortoirs (pensionnat)
- *Le personnel des bases militaires
- *Les enfants qui fréquentent la garderie (la crèche) à plein temps
- *Les personnes dont le système immunitaire est affaibli. Cela inclut les personnes âgées ayant des problèmes de santé chroniques (diabète, VIH-Sida, alcoolisme, cancer), les personnes en rémission d'une maladie, celles qui prennent des médicaments affaiblissant le système immunitaire.

Facteurs de risque de la méningite

*Avoir des contacts intimes avec une personne infectée.

Les bactéries se transmettent par les particules de salive présente dans l'air ou par contact direct avec l'échange de salive par des baisers, un échange d'ustensiles, de



verre, de nourriture, de cigarette, de rouge à lèvres, etc.

*Séjourner dans les pays où la maladie est répandue.

La méningite est présente dans plusieurs pays mais les épidémies les plus étendues et les plus fréquentes prennent forme dans les régions semi-désertiques de l'Afrique subsaharienne, que l'on appelle la - ceinture de la méningite africaine -. Durant les épidémies, l'incidence atteint les 1.000 cas de méningite par 100.000 habitants. De façon générale, *Santé Canada* estime que le risque de contracter la méningite est faible pour la plupart des voyageurs. Évidemment, les risques sont plus élevés chez les voyageurs qui font un séjour prolongé ou chez ceux qui ont des contacts étroits avec la population locale dans leur milieu de vie, les transports en commun ou leur milieu de travail

*Fumer ou être exposé à la fumée secondaire.

Le tabagisme augmenterait le risque de méningite à méningocoques. Par ailleurs, selon certaines études, les enfants exposés à la fumée secondaire seraient plus à risque de méningite. Des chercheurs de l'université d'Édimbourg ont observé que la fumée de cigarette facilite l'adhésion des bactéries de la méningite aux parois de la gorge

*Être souvent fatigué ou stressé. Ces facteurs affaiblissent le système immunitaire, tout comme les maladies entraînant une fragilité immunitaire (diabète, VIH-Sida, alcoolisme, cancer, greffe d'organe, grossesse, traitement par corticoïdes...)

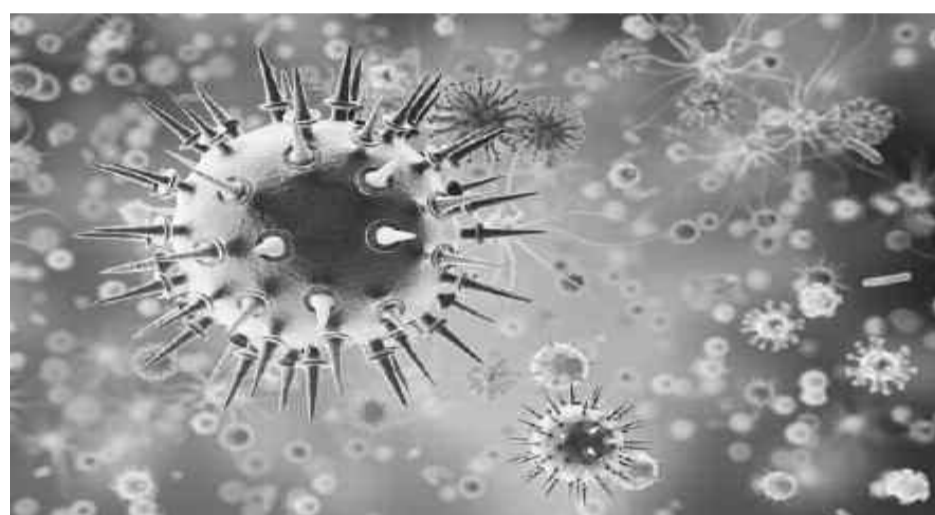
*Avoir eu une splénectomie (ablation de la rate) pour la méningite à méningocoque

*Avoir un implant cochléaire

*Avoir une infection de la sphère ORL (Otite, sinusite)

Vaccin polysaccharidique ou vaccin conjugué ?

Le vaccin polysaccharidique est



composé de polysaccharides (des glucides formés de plusieurs sucres simples) issus des bactéries (pneumocoque, Hib, méningocoque, etc.).

Le vaccin conjugué combine les polysaccharides bactériens à des protéines porteuses. Cette technique permet une réponse immunitaire plus forte et plus durable chez les jeunes enfants.

Mesures préventives de base en cas d'épidémie

*Se laver les mains fréquemment

*Porter un masque

*Ne pas partager aliments, boissons, brosses à dents, cigarettes, rouges à lèvres, etc.

*Dans les lieux publics, comme les écoles, laver les surfaces communes, surtout dans les salles de toilettes, 1 fois par jour avec une

solution de 1 partie d'eau de Javel pour 10 parties d'eau.

Mode de vie

Adopter un mode de vie sain afin de ne pas affaiblir le système immunitaire ; traiter les infections des voies respiratoires et les otites des jeunes enfants dès qu'elles se présentent.

Autres mesures pour prévenir la méningite Vaccination

Certains types de méningite bactérienne peuvent être prévenus par la vaccination, mais pas tous. Depuis quelques années, il existe un vaccin contre la méningite à méningocoque de type B : Bexsero. Cependant, aucun vaccin ne peut offrir de protection contre toutes les souches des bactéries susceptibles de causer la méningite.

ORAN, TOURISME BALNÉAIRE

Formation au profit de 22 administrateurs de plage

Une formation d'une journée a été organisée à l'école hôtelière d'Oran Eshra au profit d'administrateurs de plage. Elle a été animée par des cadres locaux de la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail familial, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile et enfin de la santé

PAR BOUZIANE MEHDI

Plus de 22 administrateurs de plage ont bénéficié, le jeudi 27 mai, d'une formation sur les conditions permettant une meilleure prise en charge des estivants pour la réussite de la saison estivale 2021. Cette formation d'une journée, organisée à l'école hôtelière d'Oran Eshra et animée par des cadres locaux de la direction du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile et de la Santé, a été mise à profit pour débattre de questions liées notamment à la conjoncture marquée par la pandémie du Covid-19.

Les activités en lien avec l'animation et l'état des postes de sécurité y ont été abordées tels que l'aménagement concernant les voies d'accès, le parking avec affichage des prix de sta-



tionnement, l'installation de sanitaires, douchettes et cabines (vestiaires) et autres équipements, le respect des cahiers des charges des espaces loués (solariums).

L'administrateur de la plage, dénommé "Monsieur plage", a un rôle très important à jouer pour renforcer la destination de la wilaya d'Oran, qui est en pole position en matière de tourisme balnéaire en Algérie, assurer une coordination entre les différents services impliqués dans le plan d'action de la saison estivale et veiller à tout manquement ou dysfonctionnement en matière d'hygiène et de salubrité, a fait observer le chef du service chargé du suivi et du contrôle des activités touristiques à la direction du tourisme, de l'artisanat et du travail fami-

lial, Mourad Boudjenane, dans une allocution d'ouverture de cette première session de formation.

Pour sa part, le directeur du tourisme, Belabbes Karim Benamar, a souligné qu'en plus d'un bulletin quotidien adressé aux P/APC en cas de problèmes rencontrés sur la plage durant la journée, un rapport hebdomadaire doit être transmis à la direction du Tourisme, désignée secrétariat général de la commission de wilaya chargée du suivi du déroulement de la saison estivale, de même que des rapports de synthèse sur l'état des lieux, rappelant l'arsenal juridique relatif à la protection du littoral et la réglementation et textes de loi régissant pour l'exploitation des plages.

B. M.

MÉDÉA, PLAN DE SAUVEGARDE DE L'ANCIENNE VILLE

Un défi pour les promoteurs du projet

La mise en œuvre du futur plan permanent de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa constitue un véritable "défi" pour les promoteurs de ce projet...

Le défi concerne la complexité de la tâche et l'envergure des actions qui seront entreprises pour sa matérialisation.

Si la mission s'annonce laborieuse et requiert beaucoup d'efforts, financiers en particulier, mais, aussi, un déploiement d'énergie, de sorte à réaliser les objectifs tracés, il n'en demeure pas moins que le promoteur de ce projet, en l'occurrence la direction locale de la Culture et des Arts, "entend s'investir pleinement afin de mettre le train sur les rails", soutient, Ahmed Merbouche, chef du service patrimoine au niveau de cette direction.

Il reconnaît que le défi "est de taille", d'autant qu'il s'agit de "la première expérience de cette nature menée dans la wilaya de Médéa, impliquant de nombreuses parties et nécessitant la concrétisation d'une multitude de

tâches, sans quoi le plan de préservation et de sauvegarde restera un simple encre sur le papier", comme l'explique M. Merbouche.

Conscient des difficultés à sauver ce patrimoine de la dégradation, ou tout du moins, préserver ce qui a survécu aux aléas du temps et aux mains prédatrices de l'homme, ce responsable estime que ce défi mérite d'être relevé, appréhendant avec une grande confiance la mission future qui les attend.

Il donne pour preuve le travail, de longue haleine, mené durant plus de six ans, ayant abouti, d'abord, à la classification du site de l'ancienne ville de Médéa au patrimoine national, puis, l'entame, à partir de 2018, de l'élaboration de l'étude préliminaire du plan de mise en valeur du secteur sauvegardé de la vieille ville de Médéa.

Une fois l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, communément appelé "sorra", décroché le statut de site classé, les choses commencent à s'accélérer avec le début de la phase

de concrétisation de ce projet. Une mouture du plan permanent de préservation et de sauvegarde de l'ancien noyau urbain de la ville de Médéa, qui renferme des édifices séculiers, de styles romain, ottoman ou colonial, est examiné pour enrichissement, en avril dernier, lors d'une séance qui a regroupé, en sus des cadres du secteur de la Culture, des élus locaux, des architectes et des urbanistes, ainsi que des représentants d'associations actives dans le domaine du patrimoine et de l'archéologie.

La phase d'étude préliminaire, au menu de cette rencontre, reprend l'essentiel du travail de diagnostic réalisé sur le terrain, à savoir les différents aspects socio-économiques, juridiques et physiques du secteur à sauvegarder. L'étude dresse également un état sur le statut des biens que renferme le site, les structures ou édifices à aménager plus tard, les caractéristiques spatiales et physiques du bâti et son état de vétusté.

APS

TIZI-OUZOU

14.792 candidats au don de sang en 4 mois

Un total de 14.792 candidats au don du sang a été enregistré par le centre de transfusion sanguine du CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou durant les 4 premiers mois de l'année en cours.

Cette affluence, d'une moyenne de 3.698 candidats mensuellement, présage d'ores et déjà le dépassement du nombre enregistré durant l'année écoulée et qui était de 34.402 candidats.

S'agissant des 31.974 candidats retenus en 2020, 1246 étaient des donneurs réguliers, 5.701 occasionnels et 25.027 s'étaient manifestés en contrepartie pour une collecte totale de 74.562 poches, entre concentré de globules rouges, concentré plaquettaire standard, concentré de plaquettes aphasées et plasma frais congelé.

Une quantité qui a été répartie au profit des différentes structures sanitaires de la wilaya, CHU, établissements de la périphérie : publics et privés, et même de celles de certaines wilayas limitrophes, notamment Bouira.

Par ailleurs, le centre a également effectué dans son unité de qualification biologique, 159.870 tests de sérologie (HIV, HBV, HCV, SYPH, et palu) en 2020 contre 70.170 durant les 4 mois écoulés de l'année en cours, est-il souligné de même source.

M'SILA

Création de 28 périmètres agricoles de 2020 à 2024

Au total, 28 périmètres agricoles seront concrétisés durant la période 2020-2024 à travers plusieurs communes de la wilaya de M'sila.

La concrétisation de ces périmètres permettra l'extension des superficies cultivables de plus de 20 000 ha, ont expliqué les mêmes services, détaillant que 11 périmètres ont été déjà attribués, alors que 18 autres périmètres sont en phase d'étude et d'acceptabilité sociale, une procédure précédant l'attribution.

Les semences et les céréales, l'aliment de bétail et les légumes constituent des filières agricoles prioritaires à engager dans ces périmètres.

La concrétisation de ces périmètres contribuera, selon les mêmes services, à augmenter la production agricole, les légumes, l'aliment de bétail et les céréales notamment, et à offrir des opportunités d'emploi au profit des agriculteurs de la wilaya.

APS

ALLEMAGNE

Ultime test électoral avant la fin de l'ère Merkel

Ils craignaient une déroute. Les conservateurs ont finalement triomphé, en Saxe-Anhalt.

Avec 37 % des voix, l'Union chrétienne-démocrate (CDU) de la chancelière Angela Merkel l'a largement emporté dans ce Land de l'ex-RDA, loin devant le parti d'extrême droite Alternative pour l'Allemagne (AfD), qui, avec 20,8 %, a certes réalisé un très bon score, mais n'a pas atteint son objectif : arriver pour la première fois en tête lors d'un scrutin régional.

Parce qu'elles étaient les dernières avant les législatives du 26 septembre, qui décideront du nom du successeur de Mme Merkel, ces élections étaient très attendues. Et leurs résultats ont donné lieu à une bataille d'interprétation entre ceux qui avaient intérêt à leur donner une signification nationale et ceux pour qui il était préférable d'en relativiser la portée en rappelant que la Saxe-Anhalt, avec 2,2 millions d'habitants, n'est que le onzième Land le plus peuplé (sur seize).



Sans surprise, le secrétaire général de la CDU, Paul Ziemiak, figurait parmi les premiers. "Pour nous, c'est un score sensationnellement bon", a-t-il commenté, dimanche soir, évoquant des "vents porteurs pour les législatives". Alors qu'elle oscillait entre 25 % et 30 % dans les dernières intentions de vote, la CDU a gagné 7,2 points par rapport aux régionales de 2016 (29,8 %), pour une participation de

60,3 %. Depuis son écrasante victoire de 2002 (37,3 %), elle n'avait jamais obtenu un tel score en Saxe-Anhalt.

Comment expliquer un tel succès ? Pour les uns, le choc provoqué par un sondage donnant l'AfD en tête dix jours avant le scrutin a été décisif : alors qu'elle craignait un vote sanction, la CDU aurait finalement bénéficié d'un vote utile en ralliant dans la dernière ligne droite des électeurs

avant tout désireux de faire barrage à l'extrême droite.

Pour d'autres, c'est la personnalité de son candidat, Reiner Haseloff, qui a été déterminante. A la tête de la Saxe-Anhalt depuis 2011, ce politicien austère n'a jamais hésité à exprimer ses désaccords avec Angela Merkel, que ce soit sur sa politique migratoire, considérée comme trop généreuse, ou sur sa gestion de la crise sanitaire, jugée trop contraignante. Plus conservateur que la chancelière, mais refusant toute coopération avec l'AfD – contrairement à certains élus CDU de la région –, il a su habilement se faire le porte-voix des électeurs de l'Est face à "Berlin", accusé de négliger les "nouveaux Länder" issus de la réunification. En 2019, c'est la même stratégie qui avait permis à son collègue Michael Kretschmer (CDU) de se faire réélire à la tête de la Saxe avec une avance sur l'extrême droite plus grande que prévu.

ÉTATS-UNIS

Biden en Europe pour resserrer les liens

Le Président des Etats-Unis, Joe Biden, entame cette semaine sa première visite officielle à l'étranger depuis son arrivée à la Maison Blanche, une tournée européenne au cours de laquelle il participera à des sommets du G7, de l'Otan et de l'Union européenne (UE) avant une rencontre avec son homologue russe Vladimir Poutine le 16 juin à Genève.

Après les tensions multilatérales ayant marqué la présidence de son prédécesseur Donald Trump, le président démocrate va tenter de réparer les relations avec ses alliés et les mobiliser contre leurs adversaires communs, qu'il s'agisse de la pandémie du Covid-19 ou des ambitions de Moscou et Pékin.

Sur ces différents sujets, ainsi que sur la lutte contre le changement climatique, les dirigeants du G7 (Allemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et

Grande-Bretagne qui assure la présidence tournante cette année) souhaitent montrer que l'Occident peut faire face à la puissance chinoise et au volontarisme russe.

"En ces temps d'incertitude généralisée, alors que le monde est encore aux prises avec une pandémie centennale, il s'agit avec ce voyage de matérialiser le renouvellement de l'engagement de l'Amérique à l'égard de nos alliés et de nos partenaires", a écrit Joe Biden dans une tribune publiée samedi par le *Washington Post*.

Le sommet du G7 qui se déroulera de vendredi à dimanche dans la station balnéaire de Carbis Bay, en Cornouailles, dans le sud-ouest de l'Angleterre, va constituer le premier test pour la volonté de Joe Biden de ramener les Etats-Unis sur la scène internationale, illustrée par le slogan "l'Amérique est de retour".

Mais les alliés de Washington, circons-

pects après les années Trump, voudront des engagements concrets et durables lors de cette réunion qui portera notamment sur la situation sanitaire et l'émergence de nouveaux variants du coronavirus SARS-CoV-2, la lutte contre le changement climatique, le renforcement des chaînes d'approvisionnement mondiales et la nécessité de maintenir l'avance technologique de l'Occident face à la Chine, deuxième économie mondiale.

L'administration Biden devrait aussi appeler le G7 à montrer un front uni sur la question des accusations de travail forcé imposé par la Chine aux musulmans Ouïghours dans la province du Xinjiang, tout en tentant de garder Pékin - qui dément toute répression - engagé dans les efforts de lutte contre le réchauffement climatique.

PÉROU

Fujimori en tête avec 50,5 % des voix à la présidentielle

D'après l'organisme électoral péruvien, la candidate de droite Keiko Fujimori devance pour le moment son rival de gauche Pedro Castillo avec 50,5 % des voix.

Ce résultat porte sur 88 % des bureaux et le décompte final pourrait prendre plusieurs jours.

La candidate de droite libérale, Keiko Fujimori, fille de l'ancien président Alberto Fujimori (1990-2000), destitué en 2000 pour "incapacité morale", est en tête du second tour de la présidentielle au Pérou avec 50,5 % des voix, selon l'organisme électoral (ONPE).

Elle devance son rival de gauche Pedro Castillo, qui obtient lui 49,49 % des suffrages. Ce décompte porte sur 88,8 % des 86.488 bureaux de vote du pays, a fait savoir le 7 juin l'ONPE. Toutefois, en rai-

son du faible écart entre les deux candidats, rien ne permet de tirer des conclusions définitives pour le moment et le décompte final pourrait prendre plusieurs jours. "Nos votes n'ont pas encore été comptés", a d'ailleurs déclaré Pedro Castillo à ses partisans rassemblés devant son local de campagne de la ville de Tacabamba.

De son côté, à Lima, Keiko Fujimori a appelé à la "prudence" jusqu'à la fin du décompte des voix.

Lors du premier tour du scrutin le 11 avril, Pedro Castillo était arrivé en tête à la surprise générale face à sa rivale de 46 ans, députée de 2006 à 2011, qui a déjà passé 16 mois en détention provisoire pour blanchiment d'argent présumé dans l'affaire Odebrecht, du nom du géant brésilien du bâtiment qui a reconnu avoir versé des

pots-de-vin dans plusieurs pays latino-américains. Le parquet a récemment requis 30 années de prison contre Keiko Fujimori dans cette affaire. Une peine qu'elle ne purgera pas si elle est élue présidente puisqu'elle ne pourra être jugée qu'à l'issue de son mandat de cinq ans. Alors que le candidat de la gauche avait 20 points d'avance à la sortie du premier tour, l'écart s'est considérablement resserré à une semaine du scrutin avec 42 % des intentions de vote pour Pedro Castillo, contre 40 % pour Keiko Fujimori, selon une enquête de l'Institut Ipsos réalisée fin mai. Dans un pays où le vote est obligatoire sous peine d'amende, une grande partie de la population se rend aux urnes à contre-cœur, estimant le choix "insatisfaisant".

Agences

MEXIQUE

2 têtes humaines découvertes dans des bureaux de vote

Deux têtes humaines ont été découvertes dans des bureaux de vote de la ville mexicaine de Tijuana, frontalière des Etats-Unis, lors des élections de dimanche au Mexique, ont rapporté les autorités locales.

Lors d'un premier incident, alors que les bureaux de vote étaient ouverts depuis un peu plus d'une heure, un homme s'est approché et a jeté une tête humaine à l'intérieur, selon un rapport du bureau du procureur de l'Etat de Basse-Californie.

Le vote a été momentanément perturbé et l'intervention de la police a été nécessaire pour emporter la tête. Quelques heures plus tard, dans un bureau de vote de la même zone, un homme s'est approché et a laissé une autre tête ainsi que des restes humains démembrés dans une boîte en bois, placée juste à côté de l'urne.

À proximité d'un autre bureau de vote, des sacs contenant des restes humains ont également été découverts, selon le rapport du procureur. Cette suite d'incidents s'est produite dans la même circonscription électorale de Tijuana, en bordure de San Diego, en Californie.

Au cœur des violences liées à la drogue, Tijuana a déjà été le théâtre de découvertes macabres de restes humains. Il y a quelques années, un corps nu avait été retrouvé pendu à un pont, les doigts et la langue coupés, cousus ensemble et placés autour de son cou. Un autre homme a été retrouvé pendu, nu et avec ses organes génitaux dans la bouche.

Le Mexique a organisé des élections dimanche pour renouveler les 500 sièges de la Chambre des députés et élire plus de 20.000 responsables locaux. La campagne a été marquée par des violences, avec 91 politiciens tués depuis septembre et 36 candidats ou pré-candidats, selon le cabinet de conseil Etelekt.

Agences

CANADA, DÉCOUVERTE D'UN CHARNIER D'ENFANTS AUTOCHTONES

Épisode macabre de l'Église catholique

Un épisode macabre de l'histoire canadienne a fait les manchettes, la semaine dernière, après qu'un géoradar, a localisé les restes de 215 enfants des Premières Nations dans une fosse commune non répertoriée, située sur le terrain de l'ancien pensionnat autochtone de Kamloops.

À l'instar des 150.000 enfants autochtones arrachés à leur famille et à leur nation et placés dans des pensionnats au cours du siècle dernier, ces 215 enfants, dont certains n'avaient que 3 ans, faisaient partie d'un vaste programme colonial visant à acculturer les nations autochtones.

"tuer l'Indien dans l'enfant"

Bien que nous n'ayons actuellement aucune preuve permettant de déterminer la cause du décès de chaque enfant, nous pouvons dire que leur mort est politique — ces enfants étaient les disparus.

La terrible découverte de Kamloops révèle un vaste et agressif projet d'assimilation. Les pensionnats autochtones étaient des endroits où la violence était érigée en système par l'État envers les nations autochtones, où les enfants — les héritiers de ces nations — étaient dépouillés de leur "indianité" de manière programmée. Leurs vies étaient déconstruites, "purifiées" de toute trace de l'héritage de leurs parents et de leurs ancêtres et reconditionnées dans des "corps canadiens". Le plan brutal de construction d'un État canadien s'est appuyé sur une infrastructure déjà existante établie par les grandes Églises chrétiennes. Les Églises ont été impliquées dans la gestion et l'éducation de la population très tôt, dès les débuts de la colonisation. L'Église catholique, qui allait gérer environ 60 % de ces écoles, s'est montrée particulièrement active en la matière. L'État a ainsi fait bon usage du vaste réseau mis en place par les Églises pour coordonner l'extraction de la "matière première" — soit les enfants autochtones. Mais la révélation de l'existence d'une fosse commune d'enfants — non enregistrée et cachée — sur le terrain du pensionnat indien de Kamloops nous indique que le contrôle sur la vie des autochtones s'étendait de leur naissance à leur mort.

Une photo en noir et blanc de dizaines de garçons et de filles autochtones alignés devant l'école tandis qu'une rangée de représentants de l'église et de l'école sont assis à l'avant de la photo. Une photographie de 1937 du pensionnat autochtone de Kamloops. Archidiocèse de Vancouver Archives

La politique de la mort et du deuil

De nombreux autochtones perçoivent la vie, dans tous ses aspects, à travers le prisme colonial. Au fur et à mesure que nous grandissons, nous l'apprenons rapidement. Ce que l'on oublie souvent, c'est que ce prisme se poursuit jusqu'à la mort.



Ces horreurs vécues par de nombreuses nations autochtones nous ont fait réaliser comment l'Église catholique a non seulement refusé à ces enfants la possibilité de choisir leur façon de vivre, mais a aussi nié à leurs communautés la possibilité de décider de leurs rituels funéraires. À Kamloops, l'Église catholique a décidé que ni leur vie ni leur mort ne méritaient d'être connue, commémorée ou célébrée. L'un des actes les plus épouvantables de l'Église catholique de Kamloops est la façon dont les enfants ont été délibérément oubliés. Ils n'apparaissent pas dans les registres officiels qui auraient pu attester de leur décès. La documentation de la mort peut sembler clinique et manquer d'humanité, mais pour la plupart des gens, elle est cruciale dans le processus de deuil. C'est une façon, parmi de nombreux autres rituels, de confirmer le décès et de permettre aux âmes d'avoir une vie après leur mort et de pouvoir communiquer avec les vivants. Le vide douloureux qui persiste est ce que la thérapeute Pauline Boss, spécialiste du stress familial appelle la "perte ambiguë, soit une perte qui reste floue parce qu'il n'y a pas de certificat de décès ou de faits attestant de la perte ; il n'y a pas de résolution, pas de fin".

À l'instar du catholicisme, le corps physique occupe une place centrale dans de nombreux rites et cérémonies autochtones qui cultivent la continuité du dialogue avec les morts. Matthew Engelke, professeur à l'université Columbia spécialiste des rituels du deuil, nous dit que : "La commémoration implique souvent bien plus que le souvenir des morts. Elle exige un engagement avec les choses auxquelles tiennent les esprits des ancêtres : un enterrement, un verre de bière, un festin, de l'argent, une pierre tombale appropriée, le sang d'un caribou, le sang de la parenté."

La vérité sur les disparus

La vérité sur les atrocités commises à Kamloops n'a pas été examinée par la

Commission de vérité et réconciliation (CVR). Dans les semaines qui ont précédé la publication du rapport, en 2008, l'Église catholique a été confrontée aux allégations de l'existence de fosses communes. À l'époque, l'église a nié en avoir connaissance.

Jusqu'à ce que leurs restes soient récemment localisés, l'Église catholique s'est contentée de considérer les 215 enfants comme "disparus".

Maintenant qu'ils ont été localisés, les familles, les communautés et les nations survivantes peuvent commencer à réfléchir à la manière dont elles conserveront les restes, ainsi qu'au deuil et à la commémoration. C'est à elles que revient cette tâche et elles doivent bénéficier de tout le soutien et de toutes les ressources nécessaires.

L'archidiocèse de Vancouver s'excuse auprès des peuples autochtones

L'archidiocèse catholique de Vancouver présente des excuses aux communautés autochtones pour son rôle dans la gestion de pensionnats et promet de soutenir les survivants dans leur quête de vérité. Depuis la découverte des restes, des voix se sont à nouveau élevées pour demander des excuses officielles à l'Église catholique, la seule des églises qui ont dirigé des pensionnats autochtones à ne pas en avoir présenté. L'Église catholique a toujours maintenu que la responsabilité des pensionnats revenait aux diocèses et aux ordres religieux qui les administraient.

L'Église a incontestablement eu tort en mettant en œuvre une politique colonialiste gouvernementale qui a causé des ravages parmi les enfants, les familles et les communautés, écrit Michael Miller au nom de son archidiocèse, qui était responsable de la région de Kamloops avant la fondation du diocèse du même nom. L'archevêque promet que ces sentiments s'accompagneront d'actions tangibles favorisant la divulgation de la vérité.

Le pape exprime sa douleur mais ne s'excuse pas !

Le ministre fédéral des Services aux Autochtones, Marc Miller, estime que le pape doit présenter ses excuses aux peuples autochtones pour le rôle qu'a joué l'Église catholique dans le système de pensionnats au pays et qu'il est "honteux" que cela n'ait pas encore été fait. Le pape François a exprimé dimanche sa "douleur" concernant la découverte des restes de 215 enfants autochtones sur le site de l'ancien pensionnat de Kamloops, géré par l'Église catholique. Il n'est toutefois pas allé jusqu'à s'excuser, malgré de multiples appels en ce sens.

"Je suis avec douleur les nouvelles arrivant du Canada à propos de la découverte choquante des restes de 215 enfants en Colombie-Britannique", a déclaré le pape à l'issue de la traditionnelle prière dominicale de l'Angélus sur la place Saint-Pierre.

Le Premier ministre canadien Justin Trudeau avait déploré vendredi le refus du pape et de l'Église catholique de reconnaître leur "responsabilité et leur part de culpabilité" dans la gestion des pensionnats autochtones au Canada.

Il avait appelé les catholiques canadiens à parler avec leurs prêtres et évêques pour faire passer le message qu'il est temps que l'Église catholique reconnaisse sa responsabilité, sa part de culpabilité et, surtout, qu'elle soit là pour que l'on connaisse la vérité.

Dimanche, le pape n'est pas allé jusque-là et a simplement déclaré : "Je m'unis aux évêques canadiens et à toute l'Église catholique au Canada pour exprimer ma solidarité envers le peuple canadien traumatisé par cette nouvelle choquante".

Que les autorités politiques et religieuses du Canada continuent à collaborer avec détermination pour faire la lumière sur cette triste affaire et s'engagent humblement sur un chemin de la réconciliation et de la guérison, a-t-il poursuivi.

Le pape a ensuite appelé les pèlerins présents sur la place Saint-Pierre à une prière silencieuse pour les victimes et leurs familles.

Les appels de communautés autochtones à des excuses du pape se sont multipliés ces derniers jours après la localisation des restes décollés, la semaine dernière, dans l'ancien pensionnat de Kamloops, dirigé par l'Église catholique de 1890 à 1969.

Aide et soutien

Une ligne téléphonique bilingue d'aide aux anciens des pensionnats autochtones et aux personnes touchées par les pensionnats offre du soutien psychologique et fournit des références pour l'obtention d'aides.

La Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être apporte une aide immédiate à tous les membres des peuples autochtones, avec des conseillers sensibilisés aux réalités culturelles. De l'aide est également disponible sur demande en cri, en ojibwé ou en inuktitut.

La Colombie-Britannique propose également deux services de soutien, en anglais.

DEMI-FINALE DE LA COUPE DE LA LIGUE

La JS Kabylie sur du velours

La JSK affrontera le WA Tlemcen aujourd'hui à 17h30, dans le cadre des demi-finales de la Coupe de la Ligue de football, dans un duel qui s'annonce, a priori, à l'avantage des locaux.

PAR MOURAD SALHI

Les Canaris se présentent sur leurs bases en grands favoris pour remporter le second ticket qualificatif pour la finale de cette épreuve nationale, au vu de leur excellente forme actuelle. Les joueurs, qui n'ont pas plus eu le moindre trophée depuis 2011, soit après la Coupe d'Algérie remportée face à l'USM Harrach, veulent profiter de cette dynamique pour renouer avec les consécutions.

Les hommes de Denis Lavagne, en course sur les 3 fronts (Coupe de la Confédération, Championnat d'Algérie et Coupe de la Ligue), ne veulent rien laisser au hasard. La formation, qualifiée en demi-finale aux dépens de l'USB à Biskra, ne veut pas s'arrêter en si bon chemin.

"Nous avons un match difficile. Pour beaucoup c'est une simple formalité, mais pas pour nous. Après la victoire à Biskra, j'ai bien signifié aux joueurs que nous n'avons rien acquis, du moment que nous ne sommes pas encore qualifiés en finale.

Certes, nous allons recevoir sur nos bases une équipe loin de constituer un foudre de guerre, mais nous sommes très au sérieux. Nous allons pratiquer notre football et ne pas nous focaliser



sur notre adversaire." Tels sont les propos de Denis Lavagne après la victoire de ses protégés à Biskra. Cela en dit long sur l'état d'esprit qui habite les Bencherifa, Hamroun, Benchaïra et consorts, prêts pour un autre succès sur leurs bases.

Cette rencontre verra Badreddine Souyad effectuer son retour dans le Onze de départ. Une bonne nouvelle pour les Canaris qui auront besoin de toutes leurs forces vives pour remporter ce match. Souyad, rappelons-le, était absent des terrains depuis le 23 mai dernier en raison d'une blessure à la cheville.

Réda Bensayah, qui a ressenti également des douleurs à l'épaule lors du match contre Biskra, a été rassuré par le staff médical et sera apte à prendre sa place cet après-midi face au Widad. Le WAT, mal en point en championnat (16^e - 21 pts), continue de s'illustrer en Coupe de la Ligue en se qualifiant chaque fois sur le terrain de son adversaire : d'abord à Sétif en 8^e de finale

devant l'Entente puis à Oran en quarts de finale devant le MCO.

Les Canaris sont donc avertis et doivent se méfier de cette équipe qui constitue également leur bête noire en Coupe d'Algérie. L'entraîneur Amrani, qui connaît parfaitement bien les qualités de son adversaire, va opter sans aucun doute pour un système défensif.

Le club de l'Ouest algérien, vainqueur de 2 Coupes d'Algérie face au même MC Oran (1998 et 2002), tentera de surprendre les Canaris sur leurs bases pour se qualifier en finale et retrouver, pourquoi pas, son lustre d'antan.

Le Widad de Tlemcen reste sur une défaite à domicile en Championnat face à la JS Kabylie (2-0). Cette rencontre qu'abritera le stade du 1^{er}-Novembre de Tizi-Ouzou sera dirigée par l'arbitre Ibrir. Ce dernier sera épaulé dans sa mission par Kechida et Chelalli. Le 4^e arbitre sera Bouchaker.

M. S.

MATCH AMICAL CONTRE LA TUNISIE

Les Verts s'envoleront aujourd'hui pour Radès

La sélection algérienne de football s'envolera aujourd'hui en direction de la Tunisie dans la perspective de disputer son match amical, ce vendredi, face à la sélection tunisienne Hamadi-Agrebi de Radès à 20h30.

Sans réaliser de grosses prestations, l'équipe nationale de football a assuré l'essentiel en décrochant deux victoires en amical face à la Mauritanie (4-1) et au Mali (1-0), égalant le record africain d'invincibilité détenu jusque-là par la Côte d'Ivoire depuis 2013 (26 matchs), en attendant ce dernier test révélateur contre la Tunisie.

Riyad Mahrez 7e joueur à atteindre 20 buts

Avec son but contre le Mali, Riyad Mahrez est devenu seulement le 7^e joueur dans l'histoire de l'équipe nationale algérienne à marquer 20 buts en sélection.

Mahrez devient également le 3^e joueur en activité à atteindre ce cap après le duo d'Islam Slimani (32 buts) et Hillal Soudani (23 buts).

Mahrez a, désormais, inscrit 1 but dans chacune de ses 5 dernières rencontres

avec les Verts et 7 buts dans ses 8 derniers matchs. Il rejoint un groupe très fermé avec au moins 20 buts sous le maillot Vert, avec Abdelhafid Tasfaout, Islam Slimani, Rabah Madjer, Lakhdar Belloumi, Djamel Menad et El Arbi Hillal Soudani.

Msakni et Sassi absents face aux Verts

Dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux, la Fédération Tunisienne de Football a annoncé les absences de Youssef Msakni et Ferjani Sassi pour les deux matchs amicaux qui opposeront les Tunisiens à l'Algérie et au Mali les 11 et 16 juin prochains.

Tous deux sortis sur blessures samedi dernier lors du match amical remporté (1-0) par la Tunisie face à la République démocratique du Congo, Youssef Msakni et Ferjani Sassi ont subi des examens supplémentaires de la part du staff médical de la sélection tunisienne.

Ainsi, les deux internationaux sont écartés des terrains pour une dizaine de jours au minimum. Cette durée

d'indisponibilité les contraint, donc, à déclarer forfait pour les deux joutes amicales qui opposeront prochainement les Aigles de Carthage à l'Algérie et au Mali. Msakni, titulaire indiscutable avec sa sélection, était l'un des principaux dangers à craindre pour les Verts de Djamel Belmadi.

Belkebla : "Gagner en Tunisie pour continuer notre série"

Haris Belkebla, le milieu de terrain de l'équipe nationale, s'est exprimé au micro de l'ENTV après la victoire, dimanche soir au stade Mustapha-Tchaker, contre le Mali (1-0).

"On va retenir la victoire aujourd'hui. C'est le plus important. On continue cette série d'invincibilité. On a joué contre une équipe du Mali très intéressante qui nous a posés beaucoup de problèmes.

Un bon match de la part des deux équipes", a confié le milieu de terrain du Stade de Brest. Haris Belkebla a enchaîné : "On va essayer de gagner. On connaît le derby du Maghreb. On va essayer de faire un bon match pour continuer cette série d'invincibilité."

SÉLECTION ALGÉRIENNE A'

Bouguerra fait appel à 23 joueurs

Le sélectionneur de l'équipe nationale d'Algérie des locaux (A'), Madjid Bouguerra, a convoqué 23 joueurs issus des clubs évoluant dans le Championnat de Ligue 1 pour le 1^{er} stage qui aura lieu du 13 au 17 juin au centre technique national de Sidi-Moussa à Alger, en prévision des prochaines échéances. La liste dévoilée lundi par la Fédération algérienne de football sur son site officiel est dominée par les joueurs de l'ES Sétif avec 6 éléments, devant le CR Belouizdad (5) et le Paradou AC (4).

Elle est marquée aussi par l'absence de joueurs de la JS Kabylie, laissés à la disposition de leur club en raison des engagements de ce dernier en Coupe de la Confédération. Ce stage sera ponctué par une rencontre amicale contre le Burundi le mercredi 16 juin à 20h45 au nouveau stade Olympique d'Oran.

Le départ pour la ville d'Oran est prévu la veille du match dans la matinée avec la programmation d'une séance d'entraînement à 18h30 sur la pelouse du nouveau stade de la ville d'El-Bahia. Pour rappel, ce premier regroupement des joueurs locaux s'inscrit dans le cadre de la préparation de la sélection nationale en prévision de la Coupe arabe des nations de la Fifa Qatar-2021 qui aura lieu du 30 novembre au 18 décembre prochains.

L'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Égypte et les vainqueurs des matchs : Liban-Djibouti et Libye-Soudan. Le tournoi sera disputé en deux étapes avec une compétition préliminaire qui concernera quatorze équipes les moins bien classées sous la forme de sept matchs simples à élimination directe, puis une compétition finale se déroulant sous forme d'une phase de groupes, suivie de quarts de finale, demi-finales et finale.

Benlamri : "Mon avenir... après le match face à la Tunisie"

Djamel Benlamri, le défenseur central de l'équipe nationale, a évoqué la victoire contre le Mali (1-0) en match amical au micro de l'ENTV. *"Je tiens à saluer la très grosse équipe du Mali. C'était un très bon test pour nous. Nous savions que ça allait être un match difficile. On savait aussi ce qu'il fallait qu'on fasse sur le terrain. Je pense que ça fait longtemps qu'on n'a pas joué un match de ce niveau face à une bonne équipe", a confié le défenseur de l'Olympique Lyonnais. Djamel Benlamri a enchaîné : "On gère match par match. Après la Mauritanie, il y a eu beaucoup de changements dans l'équipe pour ce second match. On peut constater qu'il n'y a pas de joueur titulaire en équipe nationale. Il y a le travail et la famille. L'essentiel est que l'Algérie reste au sommet. Je suis concentré sur l'équipe nationale pour l'instant. J'ai reçu des offres du championnat qatari. Quand je vais finir le stage, je pourrais penser à ça. J'espère que je serais à la hauteur", a-t-il conclu au sujet de son avenir.*

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h00



Enquête sur le meurtre d'Aurélié Vaquier, dont le corps a été retrouvé sous une dalle de béton, coulée dans son domicile, alors qu'elle avait disparu depuis près de quatre mois. Son compagnon, Samire, est aujourd'hui le principal suspect dans cette affaire aux nombreuses zones d'ombres.

LE PAPE JEAN-PAUL II



21h00



La vie de Karol Wojtyła, de son enfance en Pologne pendant la première moitié du XXe siècle jusqu'à sa mort en 2005, en passant par son pontificat remarquable.

NINA CRASH



21h00



Toute l'équipe se prépare pour la fermeture de l'hôpital et organise le transfert des patients, dans un climat de tension. Une mère et son fils sont grièvement blessés dans un accident de voiture. L'adolescent fait un arrêt cardiaque peu après son admission aux urgences.

DÉBATS EN RÉGIONS ELECTIONS RÉGIONALES



21h00



Les 20 et 27 juin 2021, la France vote pour renouveler ses conseillers régionaux et départements. C'est le premier renouvellement des régions depuis la réforme de 2016 et la création des nouvelles régions.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE NOM DES GENS



21h00



Bahia Benmahmoud, jeune femme de gauche extravertie, a une conception très personnelle de l'engagement politique : elle couche avec ses pires ennemis de droite pour les convertir à sa cause et les ramener sur le droit chemin. et discret...

KASSAV' À LA DÉFENSE ARENA



21h00



A l'occasion de ses 40 ans de carrière, le groupe Kassav' investit le Paris La Défense Arena pour un concert exceptionnel qui retrace les grandes étapes de sa carrière.

TOP CHEF



21h00



Sarah et Mohamed s'affrontent lors d'une épreuve exceptionnelle. Leur objectif : tenter de décrocher le prestigieux titre de Top Chef 2021 et remporter jusqu'à 100.000 euros. Leur défi ce soir, réaliser un menu gastronomique d'exception.

ESPRITS CRIMINELS



21h00



Alors qu'ils sortent d'un cinéma, un père et sa fille sont kidnappés par une femme en pleine rue. L'équipe se lance dans les premières investigations. Ils découvrent rapidement que ce kidnapping est étroitement lié à Catherine Adams, une vieille connaissance de Spencer, qui se trouve actuellement en prison.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI

Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	03:38
Dohr	12:47
Asr	16:39
Maghreb	20:09
Icha	21:49

SAUVER LA VIE DU JOURNALISTE MAROCAIN SOULEIMAN RAISSOUNI

L'AMDH appelle à une intervention urgente

L'Association marocaine des droits humains (AMDH) a appelé, à une intervention urgente pour sauver la vie du journaliste marocain, Souleiman Raissouni, en grève de la faim depuis plus de deux mois, plaidant pour sa poursuite en état de liberté et son droit à un procès équitable.

Dans une lettre adressée lundi au chef du gouvernement marocain, Saâd-Eddine El Othmani, l'association a exprimé sa "grande préoccupation et sa profonde inquiétude" face à la situation dangereuse dans laquelle se trouve le détenu d'opinion, Souleiman Raissouni qui est en grève de la faim illimité depuis plus de 60 jours pour protester contre sa détention arbitraire depuis plus d'un an.

Mardi dernier, la cour d'appel de Casablanca avait de nouveau rejeté la demande de la défense de Raissouni de lui accorder une mise en liberté provisoire alors que le procès de cet ancien journaliste du quotidien *Akhbar Al Yaoum* a été reporté au 10 juin prochain.

L'Association marocaine des droits humains a déploré le fait que l'arrestation de Raissouni était fondée sur de simples "soupçons en l'absence de tout acte en flagrant délit et de toute preuve matérielle tangible ou de forte présomption ainsi que sur le non-respect du principe de présomption d'innocence et de l'égalité devant la justice".

Dans sa missive adressée également au ministre d'État chargé des droits de l'Homme et à la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), l'AMDH a mis en garde contre la situation de Raissouni et ses "répercussions" désastreuses sur sa santé et son intégrité physique. Elle a appelé les autorités marocaines à intervenir d'urgence "afin de sauver la vie" de Souleiman Raissouni, assurant son droit légitime et inaliénable à la pleine jouissance de son droit à travers un procès équitable dans lequel toutes les parties sont égales. L'AMDH a, également, appelé à mettre un terme aux abus auxquels il est confronté, notamment en ce



qui concerne "le refus de le poursuivre en état de liberté, malgré les demandes de libérations répétées formulées par sa défense".

L'association marocaine a, en outre, appelé à une intervention urgente "conformément aux exigences juridiques portant sur l'obligation de porter secours à une personne en danger pour éviter les conséquences de la grève de la faim menée par Raissouni (...)".

A cet effet, l'AMDH a souligné la nécessité "d'engager un dialogue avec le journaliste pour se pencher sur ses demandes justes et légitimes conformément aux obligations nationales et internationales du Maroc dans le domaine du respect du droit de l'Homme et la garantie du droit à la justice". Le 8 avril dernier, le journa-

liste marocain, Souleiman Raissouni, avait entamé une grève de la faim ouverte pour protester contre sa détention arbitraire depuis le 22 mai 2020.

Poursuivi pour "attentat à la pudeur avec violence et séquestration", le procès du journaliste marocain a été reporté plusieurs fois.

Ses avocats ont toujours clamé son innocence et ses soutiens dénoncent un "procès politique", lié à ses articles souvent très critiques à l'égard des services de sécurité et du régime.

Les différentes demandes de liberté provisoires formulées par ses avocats ont été rejetées par la justice marocaine qui a décidé de le maintenir en détention malgré l'absence de preuves et les garanties qu'il présente.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE À BÉCHAR 3 narcotrafiquants interpellés en possession de 4,1 qx de kif traité

Les éléments de la police judiciaire, de la sûreté de wilaya de Bechar ont procédé à l'interpellation de trois présumés narcotrafiquants, en possession de 4,1 quintaux de kif traité, a-t-on appris auprès de la cellule de communication et d'orientation de cette structure sécuritaire.

Cette opération policière, réalisée en coordination avec les services spécialisés du secteur militaire opérationnel de la troisième Région militaire et sous la supervision de la justice, est intervenue suite à l'exploitation de renseignements policiers faisant état de l'introduction imminente de drogues à partir des frontières ouest du pays, a précisé la source.

Après enquête, il a été procédé à l'identification et l'interpellation des trois présumés trafiquants de drogue, la saisie de la drogue en leur possession et du camion utilisé pour son transport à destination de l'est du pays, ainsi qu'un montant de 300.000 dinars.

Présentés devant la justice, les 3 mis en cause ont été placés en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal de Béchar, sous les chefs d'inculpation de possession, exposition, commercialisation, transport et stockage illégaux de drogue, dans le cadre d'une bande criminelle organisée, et contrebande à un grave degré pouvant menacer l'économie nationale et la santé publique.

Ceci, en plus de la violation de la législation et la réglementation en matière de change et des mouvements de capitaux vers et depuis l'étranger.

COVID-19 EN ALGÉRIE 364 nouveaux cas et 10 décès en 24 heures

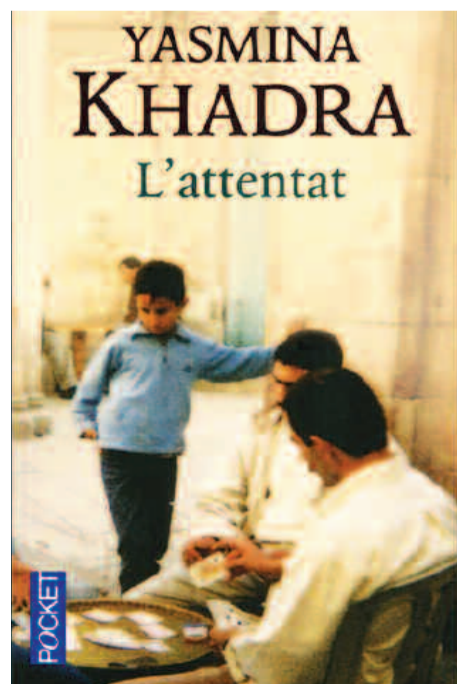
L'Algérie a enregistré mardi 8 juin 2021, une nouvelle hausse des contaminations au coronavirus selon le dernier bilan rendu public par le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie.

Dans le bilan établi sur les dernières 24 heures, publié en fin de journée de mardi, le Comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie a fait état de 364 nouvelles contaminations à la Covid-19 contre 325 la veille.

Selon la même source, le nombre des nouveaux cas rétablis de la maladie est de 238 nouvelles guérisons, contre 215 cas recensés la veille.

Malheureusement 10 nouveaux décès ont été déplorés pour la même période contre 9 au bilan de la veille.

Ainsi, le total des cas confirmés de coronavirus s'élève à 131.647, celui des décès à 3.537 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 91.651 cas. 25 patients se trouvent actuellement en soins intensifs.



L'ATTENTAT DE YASMINA KHADRA

Netflix va adapter le roman en série télévisée

Le roman *L'Attentat* de l'écrivain algérien Yasmina Khadra sera adapté en série télévisée par la plateforme de diffusion en ligne américaine Netflix, annonce l'ambassade des États-Unis en Algérie dans une publication sur le réseau social Facebook.

Le livre sera adapté sur le petit écran par le producteur américain Michael Kupisk, qui n'a pour l'heure son nom associé à aucune production de cinéma ou de télévision d'envergure sur la base de données IMDb. "Félicitations à l'écrivain algérien Mohammed Moulessehoul, plus connu sous le nom de Yasmina Khadra, dont le livre - *L'Attentat* - est en cours

d'adaptation en série Netflix par le producteur américain Michael Kupisk", indique l'ambassade américaine, précisant que "*L'Attentat* - a bénéficié des éloges de la critique et a remporté de nombreux prix littéraires depuis sa publication en 2005".

"Ce n'est pas la première fois que cet auteur algérien estimé attire l'attention du public américain - son ouvrage de 2002 - *Les hirondelles de Kaboul* - a été publié par l'éditeur américain Doubleday et a été élu meilleur livre du *San Francisco Chronicle* et du *Christian Science Monitor*", souligne l'ambassade des États-Unis.